

JOURNAL
HELVETIQUE
O U
RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE POÉSIE ; DE TRAITTS
*d'Histoire , ancienne & moderne ; de Décou-
vertes des Sciences & des Arts ; de Nou-
velles de la République des Lettres ; & de
diverses autres Particularités intéressantes &
curieuses, tant de Suisse , que des Païs Etran-
gers.*

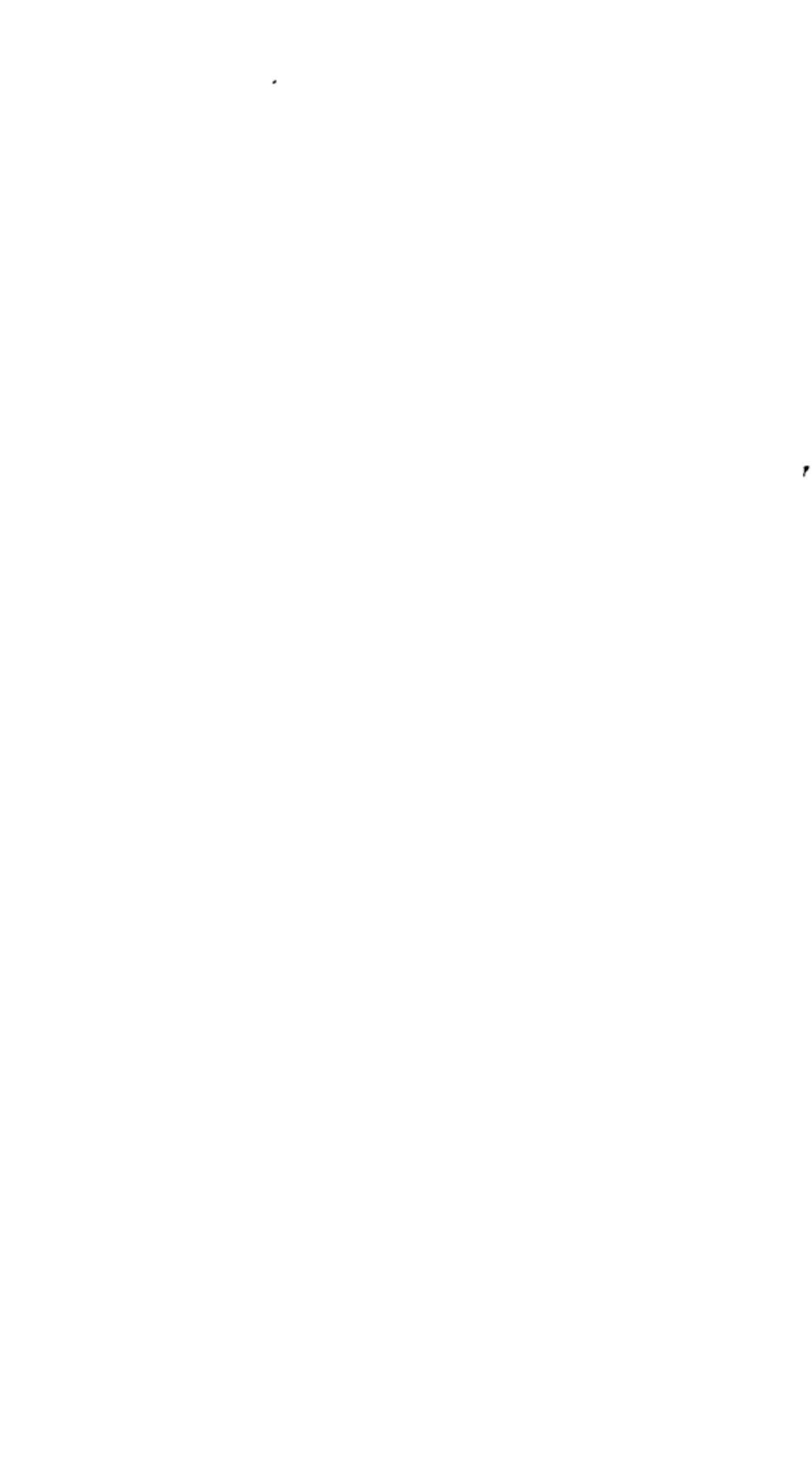
DE DIE AU ROI.

A O U S T 1 7 4 6



A NEUCHÂTEL.

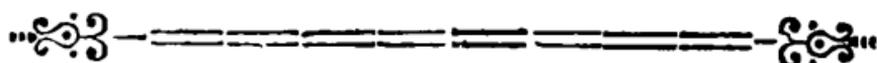
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1746.





JOURNAL
HELVETIQUE,
DEDIE' AU ROI.

A O U S T 1746.



R E P O N S E

*A quelques Questions sur l'Histoire
Eclésiastique du VALAIS.*

M O N S I E U R ,

VOUS revenez encore à un Sujet qui nous a déjà occupé assez long tems, & que je regardois come à peu près épuisé. Vous souhaitez de nouveaux Eclaircissemens relatifs à l'Histoire du Valais, ou de la Légion Thébéenne. J'avois dit un

mot, dans ma dernière Lettre , de la Chevalerie de St. *Maurice* , dont les Ducs de Savoïe portent le titre de Grands Maitres. Vous comencez par là vos nouvelles Questions , & vous voulez que je vous marque la date de l'établissement de cet Ordre.

La plûpart des Historiens regardent comme l'Instituteur *Amédée VIII.* le dernier Comte , & le premier Duc de Savoïe. Ils prétendent que ce Prince s'étant retiré avec six Seigneurs de sa Cour , dans la Solitude de *Ripaille* , les choisit en 1374. , pour être les premiers Chevaliers de l'Ordre. Ce qu'il y a de certain , c'est que ce Prince fonda des Chanoines Réguliers , sous la Règle de St. Augustin ; mais il ne s'agissoit point encore de l'établissement de cette Chevalerie. Il paroît par la Bule de *Grégoire XIII.* du 16 de Septembre 1572. , que cet établissement est beaucoup plus récent. Le Père de *l'Isle* , qui a tâché de donner à l'Histoire du Martire de St. Maurice le plus d'antiquité qu'il a pu , se range cependant au sentiment de ceux qui ne font pas remonter plus haut cette Chevalerie qu'au tems de ce Pape. Il adopte la date que lui a donnée le P. *Héliot* , dans son *Histoire des Ordres Religieux* *.

Le

* Tom. VI. Pag. 80.

Le Pontife acorde à *Emanuel Philibert*, Duc de Savoïe, la permission d'instituer un Ordre de Chevalerie sous le nom de *St. Maurice*, pour repousser les efforts des Hérétiques & des Infidèles *. Le Pere *Héliot* nous spécifie un peu mieux les intentions du Pape. Il lui fait dire dans sa Bule, que ce qui a porté ce Prince à établir cette Chevalerie, c'étoit pour s'oposer à l'Hérésie qui s'introduisoit dans ce tems là dans plusieurs Provinces, & dont les frontières de Savoie étoient menacées, à cause du voisinage de Genève, qui étoit le centre de l'Hérésie de Calvin, d'où elle s'étoit répandue aux environs. Ne soiez plus surpris, après cela, Monsieur, si un Ministre s'est déclaré contre *St. Maurice*, puis que le voila Chef d'une Troupe de Braves, qui en veulent à la Religion Protestante, & qui font vœu de s'oposer à ses progrès. Les Hostilités de part & d'autre ne doivent plus nous étonner.

Je ne dois pas oublier de remarquer que *Grégoire XIII.* dans une autre Bule du 13. de Novembre de la même année, unit à cet Ordre celui de *St. Lazare*, qui étoit fort déchû de son premier état. Il voulut

G 3 par

* Ad sustinendos & propulsandos quosvis Hæreticorum & Infidelium impetus.

par là augmenter les Revenus de la nouvelle Chevalerie de St. *Maurice*.

Puis que nous en sommes au redressement de quelques erreurs qui regardent l'Histoire de St. Maurice, en voici encore une de ce genre. On dit ordinairement que la Croix blanche des Armes de Savoie est l'Etendard même de ce Tribun. Les Prédicateurs, qui prêchent le jour de la Fête de ce Saint, & qui font son Panégyrique dans nôtre Voisinage, ne manquent guère de remarquer que c'est du Chef de la Légion Thébéenne & de son Etendard, que leurs Princes ont tiré leurs Armes. Mais le Père *Menestrier*, fort expert dans les matières du Blazon, a réfuté ce sentiment vulgaire, & prouvé que la Croix de Savoie a une toute autre origine.

„ Ces Armoiries sont de gueule à la Croix
 „ d'argent, dit-il. On débite là dessus une
 „ Fable, qu'Amédée le Grand avoit fait
 „ lever avec ses Troupes le siège de Rhod-
 „ des, & qu'ensuite les Chevaliers de
 „ Rhodes le prièrent de prendre leurs Ar-
 „ moiries. Guichenon a réfuté cette Fa-
 „ ble. Mais il n'a pas donné la véritable
 „ origine de ces Armoiries. Ce sont celles
 „ de Piémont, & originairement celles
 „ de St. Jean Baptiste, come la Croix de
 „ gueules sur argent est celles de St. Geor-
 „ ge.

„ ge. Toute la Lombardie a été autre
 „ tois sous la protection de St. Jean Ba-
 „ tiste. Paul Diacre a remarqué que Tho-
 „ delinde, Reine des Lombards, fit bâtir, à
 „ douze milles de Milan, un magnifique
 „ Temple en l'honneur de St. Jean Batisse,
 „ pour se mettre sous sa protection, avec
 „ le Roi son Mari, qui avoit été Duc de
 „ Turin, ses Enfans & toute la Nation
 „ des Lombards. Les anciennes Armoiries de
 „ Savoie étoient l'Aigle; mais depuis que les
 „ Comtes de Savoie furent Maitres du Piém.,
 „ ils prirent la Croix de St. Jean Batisse*.

La seconde Question que vous m'avez
 faite regarde l'*Abaïe de St. Maurice*, dont
 vous voudriez conoitre un peu l'Histoire.
 Pour vous épargner la peine de feuilleter
 les Auteurs qui en ont parlé, je vai vous
 en marquer les principaux traits. Vous
 savez déjà que c'est *Sigismond* Roi de *Bour-*
gogne, qui la fonda au comencement du
 VI. Siècle. On prétend qu'il y a mit jus-
 qu'à 900. Moines; ce qui paroît un peu
 exagéré. J'ai trouvé cette circonstance dans
 la *Vie de St. Sigismond*, écrite par un Capucin,
 nommé le P. *Sigismond de St. Maurice*. Voi-
 ci quelques autres particularités que j'ai ti-
 rées de la même source. Il nous apprend
 que *Louis le Débonaire* Roi de France, pas-

* Le P. Ménéstrier, Recherches sur le Blazon. Tom.
 II. pag. 130-

fa a St. Maurice environ l'an 815. , & qu'il trouva les Religieux fort dérèglez , qu'il les en chassa , qu'il y établit des Chanoines & un Prévôt pour les gouverner. Vous n'avez pas oublié , fans doute , ce que j'ai rapporté dans une de mes précédentes Lettres d'après la *Chronique de Marius* , que peu d'années après la fondation du Roi *Sigismond* , les Religieux de St. Maurice sortirent de leur Monastère , une belle Nuit , pour égorger leur Evêque & son Clergé.

On trouve dans les Archives du Monastère, qu'il fut ruiné de fond en comble par les Sarafins , environ l'an 900. *Baronius* rapporte qu'ils le brulérent encore quarante ans après. Outre ce qu'il a souffert de l'incurfion de ces Barbares , il a auffi été détruit d'autres fois par les Guerres de Savoie , de France & de Bourgogne. Mais *Rodolphe* , Roi de Bourgogne , le rétablit en 1014.

Les Chanoines, qui y étoient de la main de *Louis le Débonaire*, se conduisirent bien pendant un espace assez confiderable. Mais à la fin le déreglemnt s'y gliffa come auparavant , & environ l'an 1130. , le Comte *Amédée* de Savoie y établit d'autres Chanoines , conus fous le nom de *Chanoines réguliers de St. Augustin*. Ceux qui y font aujourd'hui font du même Institut.

Le

Le Monastère fût brulé en 1347. & 1560. Le dernier malheur qu'il a éprouvé fût encore un terrible Incendie qui le consuma presque entierement l'an 1692. ou 93. Il n'y eut d'épargné qu'un petit Corps de logis & l'Eglise. Cette Eglise avoit aussi beaucoup souffert auparavant du voisinage de la Montagne. En 1611. il se détacha des pierres du Rocher, qui écrasèrent les Voutes du Chœur, rompirent les formes, & firent bien d'autres ravages. Depuis ce tems-la on a trouvé à propos de s'éloigner d'un si mauvais voisin, & on a rebati l'Eglise un peu plus loin de la Montagne.

Le bon Père *Sigismond*, qui m'a fourni les principaux Mémoires pour cette petite Histoire de ce Monastère que vous avez souhaitée, m'apprend une particularité plus curieuse que toutes les révolutions que cette Maison a essuiées. C'est une merveille dont je ne conois aucun autre exemple. Je vais transcrire fidèlement le récit que nous en fait cet Historien.

Description remarquable des Poissons qui sont dans le Vivier du Monastère de St. Maurice.

„ Entre les Oeuvres merveilleuses que le
 „ grand Dieu a opéré au Saint Lieu d'A-
 „ gaunum, sont les Poissons qui se nour-
 „ rissent

„ rissent dans le Vivier. Ces Poissons ,
 „ de toute Antiquité , & depuis la fonda-
 „ tion du Monastère faite par S. Sigismond,
 „ ont servi d'avertissement aux Religieux
 „ qui devoient mourir. Quand il mou-
 „ roit un de ces Religieux , en même tems
 „ mouroit un de ces Poissons ; mais souvent
 „ aussi le Poisson mouroit le premier , &
 „ c'étoit un signe & présage de la mort
 „ prochaine de quelqu'un d'eux ; ce qui leur
 „ donoit à tous sujet de se bien préparer à la
 „ mort *.

Il me semble , *Monsieur* , d'avoir lû dans
 la Légende, que St. *Antoine de Padoite* prê-
 choit quelque fois aux Poissons , plus sage
 en cela que St. *François d'Assise*, qui endoc-
 trinoit de tems en tems les Hirondelles ,
 lesquelles au lieu de l'écouter , ne faisoient
 que chanter ou babiller. Les Auditeurs
 aquatiques de Saint Antoine observoient
 beaucoup mieux le silence. Mais admirez
 la merveille ! Voici ces Auditeurs si silen-
 cieux devenus Prédicateurs. Ils exhortent
 les Religieux de St. Maurice à revêtir les
 dispositions requises pour bien mourir , &
 ils sacrifient leur vie pour tirer de la sécu-
 rité ces Religieux relâchez.

Le P. Sigismond ajoute que cette sin-
 gularité a cessé depuis l'an 1615. , & il
 avoue

* Vie de St. Sigismond , à Sion 1666. Chap. XXXI.

avoue en même tems qu'il ne fauroit imaginer quelle peut être la raison de cette discontinuation. Il me semble cependant que le bon Père, avec un peu de méditation, auroit pû expliquer la cessation de cette merveille. Voici ce qu'il auroit pû dire la dessus. Il a raporté dans les tems anciens de fréquens dérèglemens des Religieux. Alors des avertissemens extraordinaires, pour les faire penser à la mort, étoient à leur place. Come on peut supposer que dès le XVII. Siècle leurs Mœurs ont été plus réglées, de même que celles du reste du Clergé, alors ce Phénomène éfrayant n'aura plus été si nécessaire.

Voilà l'explication qu'auroit pû donner l'Historien Franciscain, dont le Livre est rempli de Reflexions & de Moralités à sa manière, c'est-à-dire, qui sentent fort le Couvent. Si vous me demandez la mienne, elle est beaucoup plus simple, c'est de nier le fait, c'est à dire que la mort d'un Poisson du Vivier de St. Maurice se soit toujours rencontrée pendant plusieurs Siècles, avec celle d'un Religieux. Cette merveille nous vient du País des Fables. Vous avez pu voir, *Monsieur*, dans mes Lettres précédentes tant d'Evénemens apocryphes qui sont crus dans le Valais, que
vous

vous n'aurez pas de peine à y joindre la merveille des Poissons.

On trouve dans l'*Art de penser* une excellente Règle, & qui est d'un grand usage. La voici : „ Quand il s'agit de rechercher „ les causes des étets extraordinaires que „ l'on propose , il faut d'abord examiner „ avec soin , si ces étets sont véritables , „ car souvent on se fatigue inutilement à „ chercher des raisons de choses qui ne „ sont point. Il y en a une infinité qu'il „ faut résoudre en la même manière que „ *Plutarque* résout cette Question qu'il se „ propose , *Pourquoi les Poulains qui ont été „ courus par les Loups sont plus vites que les „ autres ?* Après avoir essayé d'expliquer cette vitesse, qui est restée aux Poulains qui ont eu des Loups à leurs trousses , propriété beaucoup plus croiable que celle qu'on a attribuée aux Poissons de St. Maurice , il abandonne cependant cette tentative , & s'en tient à nier le fait. Cette solution qu'on doit si souvent apliquer aux choses naturelles , convient encore mieux aux merveilles surnaturelles qu'on nous débite si souvent. Je conviens qu'il peut être arrivé par hazard que quelques Poissons du Vivier sera mort en même tems qu'un Religieux : Un exemple ou deux de cette nature auront pû doner lieu à chercher de la

la liaison entre ces deux Evénemens. Rien de plus comun que le Sophisme, *Post hoc, ergo propter hoc.*

Pour bien juger d'un Evénement, il est bon encore de conoitre le caractère de l'Historien qui nous le raporte. Le nôtre est d'une credulité excessive. Je pourrois vous en citer plusieurs traits qui vous divertiroient, mais pour abrèger, je me contenterai de vous faire part d'une Relique singulière qu'il nous anonce dans son Ouvrage. On y trouve un long Chapitre où il fait le détail de toutes les Reliques de St. *Sigismond* que l'on conserve dans diverses Eglises. Voici la dernière dont il fait mention. „ Au Duché de Savoie , „ dit-il , au bas du Faucigni , au dessus de „ la Ville de Cluse , il y a une Paroisse qui „ s'apelle St. Sigismond , & son Eglise „ aussi, dans laquelle est conservé honora- „ blement le *Pouls* du même Saint (*Pulsus arteriæ*). Voilà qui n'assortit pas mal le fameux *Hem de St. Joseph* *.

Pendant le Règne de *Sigismond* & dans ses Etats , l'on tint un Concile qui est connu sous le nom du *Concile d'Epaune*. Les Ecrivains Eclésiastiques le placent à l'an 517. Si le tems en est bien connu , il n'en est pas de même du lieu. On est fort embarrassé

* Vie de St. Sigismond , pag. 516.

barassé a le déterminer. Mr. *Briguet* s'est prevalu de cette incertitude : Il a trouvé a propos de mettre *Epaune* dans le *Valais*, & de faire honneur a son Pais de la tenue de ce Concile. Il le dit formellement dans son *Vallesia Christiana*, mais il renvoie à une Dissertation qu'il avoit publiée quelques années auparavant, où ce sujet est traité d'une manière plus étendue *. Vous en avez vu l'Extrait dans le *Journal Helvétique* **. Vous m'en demandez mon sentiment, & c'est par là que vous finissez votre Lettre.

Si je voulois me dispenser de vous répondre un peu en détail, je n'aurois, *Monsieur*, qu'à vous prier d'abord de faire attention au peu d'importance de ce que vous me demandez. Il est assez inutile d'aprofondir ce point de Géographie. Il n'est intéressant que pour les Valaisans, qui illustrent leur Pais en y plaçant un Concile de plus. Mais si j'insistois trop sur cette inutilité, vous me soupçonneriez de vouloir éluder la Question. Il vaut donc mieux tacher de vous satisfaire.

Il y a des Sujets peu importants par eux mêmes, qui ne laissent pas de piquer la
cu.

* Concilium Epaunense assertione clara & veridica loco suo, ac proprio fixum in Epaunensi Parochia Vallensium, vulgo Epenassèx. Seduni 1741.

** Journ. Helvétiq. Juin 1742. p. 87.

curiosité des Gens de Lettres , seulement parce qu'il est difficile de les éclaircir. Celui ci est à peu près de ce genre *Epaune* est aujourd'hui un lieu presque absolument inconnu. Aussi les Savans sont fort partages pour en fixer la situation. Vous me dispenserez de rapporter leurs différens sentimens. Mr *Briguet* l'a fait , & il essaie de faire prévaloir le sien. Mais quoi qu'il puisse dire , un Diplome de *Louis le Debonnaire* ne permet pas de placer *Epaune* hors du Diocèse de Vienne *. *Avitus*, qui en étoit Evêque, souscrit le premier à ce Concile , & y présida sans doute. Dans la Lettre circulaire qu'il écrivit pour y convoquer les Evêques de sa Province, il marque qu'il avoit choisi *Epaune* , come le lieu le plus comode pour la célébration de ce Concile , eu égard à l'éloignement des Prélats qui devoient s'y rendre. Vous savez , *Monsieur* , que le Royaume de Bourgogne

* Un Acte de l'an 831. rapporté dans les Capitulaires de Balaze T. II. Col. 2433. , dit , Vicum qui dicitur *Epaonis* , qui erat ex regione S. Mauriti , c'est-à-dire, vis à vis de la principale Eglise de Vienne dédiée à St Maurice On voit aussi dans la Diplomatique du P. Mabillon, p. 566. , qu'*Epaone* pouvoit être vu de Vienne même étant in vicinia & in prospectu ipsorum Archiepiscopi & Canonicorum Viennensium. *Epaone* ou *Epaune* , car ces deux mots se prononcent de même, étoit une Paroisse du tems d'*Avitus* , propre à y tenir un Concile , mais qui étoit déjà presque ruinée en 831.

gogne dans ce tems-là començoit à Orange, & finissoit dans le Valais. Le voisinage de Vienne convenoit donc a tous les Evêques du Roiaume de Bourgogne c'en étoit le Centre, au lieu que ceux qui seroient venus d'Orange dans le Valais auroient fait bien du chemin. Voyez, je vous prie, une Differtation de Mr le President de *Valbonais*, où il demontre qu'*Epaune* doit être dans le Diocèse de Vienne. Vous la trouverez dans les *Mémoires de Trevoux*, Février 1715. Art. XXII.

Il s'agit présentement de voir si les raisons de Mr *Briguet* pour placer *Epaune* dans le Valais, peuvent balancer celles là. Il combat d'abord le sentiment de Mr. de *Valbonais* par cette raison, que l'*Epaune* du Diocèse de Vienne n'étoit qu'une Paroisse ou un Village, qui ne devoit pas être assez connu pour qu'*Avitus* se fut contenté de le nommer pour le rendez vous du Concile, sans aucune autre indication, au lieu que l'*Epaune* du Valais ne pouvoit pas être ignoré à cause du voisinage d'*Againe*, & du plaisir que *Sigismond* le railloit de fréquenter ce lieu.

L'Auteur nous fait ensuite la description de cet *Epaune* du Valais. C'étoit, dit il, un Bourg tortifié & célèbre, sur tout par les excellens paturages, par la bonté de ses
eaux

eaux & la pureté de l'air, par les richesses, à cause du passage de l'Italie, de la France, de la Suisse & de l'Allemagne. Le pieux *Sigismond* alloit s'y récréer assez fréquemment. Il y étoit sur tout attiré par la vénération qu'il avoit pour les Reliques des *Martirs Thébéens*, & ce fut là, que ce Prince fit convoquer le Concile. Malheureusement ce petit Paradis terrestre se trouva situé trop près d'une haute Montagne dont les fondemens croulèrent. Elle tomba sur le Bourg & l'écrasa. Nôtre Auteur cite la Chronique de *Marius*, qui décrit cet accident tragique arrivé de son tems, que l'on fixe à l'an 562. *Gregoire de Tours* le rapporte aussi à peu près de la même manière. L'un & l'autre ajoutent cette circonstance étonnante, c'est que le cours du Rhone aiant été arrêté par la Chute subite de cette Montagne, quand cet Amas d'eaux eut rompu ses digues, il causa du desordre jusqu'à Genève, à l'autre extrémité du Lac. Il emporta notre Pont, nos Moulins, se jetta dans la Ville même, où plusieurs Persones furent noïées. Je remarquerai en passant, que pour rendre cette Relation croïable, il faut nécessairement suposer une circonstance que ces deux Historiens ont omise, c'est que la Chute de cette Montagne fut causée par un tremblement de Terre qui se fit sentir en

même tems à Genève, & dont les secouffes causèrent le desordre qu'ils raportent. On nous apprend que la Montagne, dont se détacha la terrible masse qui fit tous ces ravages, s'appelle aujourd'hui le *Jorat*. Son nom ancien est le Mont *Taurus*.

Mais quelle preuve à t'on qu'au pié de ce Mont il y eut autrefois un Bourg apellé *Epaune*? Mr. *Briguet* allègue pour cela la Tradition du Pais. Pour lui doner un peu plus de poids il a prié Mr. l'Abé *Claret* de lui expédier un Certificat là-dessus, qu'il a inferé dans sa Dissertation. Il cite quelque Poète moderne qui a dit que la Légion Thébéenne avoit souffert le Martire à *Epaune* pour *Againe*. Il reste aujourd'hui un Village fort à portée du lieu où doit s'être tenu ce Concile. Il porte le nom d'*Epenassex* où notre Chanoine croit reconoitre vitiblement l'ancien nom d'*Epaune*.

Il ne dissimule point une difficulté qu'on peut lui faire sur la tenue de ce Concile dans le Valais, c'est qu'on pourroit bien l'avoir confondu avec celui d'*Againe*. Voila deux Assemblées d'Evêques que l'on place à demi-lieue l'une de l'autre, & dont les dates se raportent aussi. Les mêmes matières furent agitées à peu près dans ces deux Conciles. Il est donc assez naturel de n'en faire

re

re qu'un. Mais *M^r. Briguet* indique dans le dernier Chapitre, plusieurs circonstances différentes dans ces deux Conciles, & il a beaucoup de penchant à croire qu'ils ne sauroient être le même. Cependant il suspend son jugement & il en soumet la décision à *Benoit XIV.* Si vous le trouvez à propos, *Monsieur*, nous nous en rapporterons aussi à ce qu'en dira le Saint Père.

La preuve que notre Chanoine trouve la plus triomphante, pour placer ce Concile dans le Valais, c'est qu'il est resté des traces bien marquées du nom d'*Epaune* dans un Village voisin du lieu où devoit être cet ancien Bourg avant qu'ils fut écrasé. On trouve tout près de là un Hameau qui porte le nom d'*Epenassèx*, visiblement dérivé d'*Epaune*. Le Père *Sigismond*, Capucin, se vante d'être le premier qui a fait cette découverte, & il s'étend beaucoup à la mettre dans tout son jour dans les Chap. XXXIV. & XXXIX. de *la Vie de St. Sigismond*. Pour juger de la validité de cette preuve je ne croi pas, *Monsieur*, qu'il soit nécessaire de recourir au St. Père come pour la Question précédente. Peut être que connoissant vous & moi le langage du Pais, nous sommes plus en état que lui de trouver la véritable origine du nom de ce Village.

Tous les Savans conviennent que pour retrouver les anciens lieux dont a parlé quelque Historien, il faut faire attention aux noms modernes voisins du lieu dont on cherche la position, & que lorsqu'on y trouve quelque conformité c'est déjà là une indication fort utile. L'Abé le *Beuf*, Chanoine d'Auxerre, a découvert par cette méthode quantité d'endroits des Gaules dont avoient parlé les anciens Historiens, & qu'on ne reconnoissoit plus aujourd'hui. Mais cette Règle doit être employée avec beaucoup de précaution. La preuve qu'on en tire n'a de force qu'à la suite de quelques autres, & elle n'est plus d'aucun poids, si dans le langage moderne du Pais, ce nom signifie quelque chose qui ait pû être une occasion naturelle d'appeler ainsi ce lieu. Il semble bien d'abord qu'*Epaune* peut avoir fait *Epenassex*. Mais afin que la ressemblance de ces deux mots ne vous impose pas trop, il est bon de vous avertir que dans le patois de Savoie, ce mot ou un tout semblable, signifie un Homme qui peigne le Chanvre *. La Savoie & le Valais sont assez voisins pour que le Peuple ait le même idiome, ou au moins fort ressemblant. Il y a donc beaucoup d'a-

paren-

* Les Paisans de Savoie appellent les Peigneurs de Chanvre des *Epenassieux*.

parence que quelque Ouvrier qui peignoit le Chanvre, & qui demuroit dans ce lieu, aura été l'ocasion de l'appeller *Epenassex*, c'est à dire le Village où l'on peigne le Chanvre. Rien de plus naturel que de désigner ce Hameau par le Métier que l'on y exerçoit, Métier au reste tout à fait relatif à la Vie champêtre. Si cette origine n'est pas si propre à illustrer le lieu, que celle que lui donne Mr. *Briquet*, elle est au moins plus vrai semblable.

Quelle étrange chute, dira-t on ! Des Pères du Concile devenus Peigneurs de Chanvre ! Mais, *Monsieur*, je ne vois pas qu'il y ait là de quoi tant se récrier, car après tout cette chute n'est pas aussi funeste que celle de la Montagne qui écrasa autrefois ce Bourg. Celle ci ne fera un mal réel à personne. Tout se réduit à dégrader un peu, un lieu que l'on avoit voulu, assez légèrement, rendre célèbre par la tenue d'un Concile. On a bien des exemples de ces origines savantes, que l'on a essayé de donner à quelque endroit pour lequel on s'affecte, & qu'il faut ensuite prendre au rabais quand on les examine mieux.

J'en trouve un exemple dans le *Journal Helvétique*, qui peut venir ici assez à propos. Quelques Ecclesiastiques de Savoie qui accompagnoient l'Evêque d'Aneci dans la visite

qu'il faisoit de son Diocèse, se trouvèrent au pié de ces afreuses Montagnes du Faucigni qu'on appelle les *Glacières*. Ils gitérent dans un Prieuré nommé *Chamouni*, tout à fait voisin de ces Glaces aussi anciennes que le Monde. On s'amusa quelques momens à chercher l'étimologie du Village où l'on passoit la nuit. Un Docteur de Sorbone qui se trouva là, à la suite de l'Evêque, & qui avoit passé la plus grande partie de sa vie à Paris, où il avoit un peu pris le gout antiquaire, fit d'abord quelque dépense d'érudition sur le sujet proposé, & il conjectura que *Chamouni* venoit du Latin, *Campus munitus*, Camp fortifié. Il apua son sentiment du nom d'un Village à quelques lieues de là, qui s'appelle *Vetra*. Il fit voir que c'est le reste de l'ancien nom du lieu qui étoit *Vetera Castra*, l'ancien Château. On ne manqua pas d'oposer au savant Etimologiste, qu'il n'y avoit aucune apparence que jamais les Romains eussent fait le moindre ouvrage dans le lieu où l'on étoit, ni même qu'ils eussent pénétré jusqu'à ces Montagnes si escarpées. Enfin un bon Prêtre qui étoit de la Troupe, remarqua que le Docteur y cherchoit trop de finesse. Ce n'est pas dans le Latin, dit-il, qu'il faut chercher l'origine du nom de ce lieu, mais tout simplement dans le Patois du Pais, qu'aparemment

remment Mr. le Docteur a oublié à Paris. Nos Paisans lui apprendront que *Chamouni*, dans leur langage, signifie le *Champ du Meunier*. Il est donc vraisemblable qu'on a commencé à bâtir ce Village sur la possession d'un Meunier. Voila tout le mystère qu'il faut y chercher. Le Prieur du lieu, Homme d'esprit, badina agréablement sur cette petite Controverse. Il dit au dernier Opinant qu'il lui savoit mauvais gré de venir ainsi dégrader son Prieuré, en lui donant une origine si basse. Je vous renovie, *Monsieur*, au Journal même, pour avoir la suite de ce badinage, mais je crois qu'il ne sera pas mal de transcrire ici la conclusion.

„ La Conversation que l'on vient de rap-
 „ porter peut avoir son usage. Elle doit
 „ servir de leçon à ces Savans, qui vont quel-
 „ quefois chercher bien loin, & dans les
 „ Langues mortes, des Ethimologies, que
 „ l'on trouve plus heureusement, & sans la
 „ moindre contention d'esprit, dans la
 „ Langue du Pais, & même dans le simple
 „ Patois. *

Voila, *Monsieur*, la conclusion du Journaliste, & voici la mienne. Si ce prétendu Camp fortifié par les Romains à *Chamouni*,

H 4

s'est

* *Journal Helvet. Juin 1743. p. 557.*

s'est trouvé n'être simplement que le Champ d'un Meunier, doit on être surpris s'il est arrivé quelque chose de semblable à *Epenafsex*, & si les Bancs du prétendu Concile qu'on veut qui s'y soit tenu, font devenus l'Atelier de quelques Peigneurs de Chanvre? Je suis &c.



s'il ajoute quelques particularités qui peuvent leur avoir échappé. Il n'est pas surprenant que dans ces sortes de Recueils on oublie quelque chose. Il prétend donc y suppléer en indiquant quelques singularités qui pourront contribuer à perfectionner cet Ouvrage, au cas qu'on en fit une nouvelle Edition. Pour intéresser son Lecteur, il observe que tout ce qui regarde l'Histoire naturelle est aujourd'hui le goût dominant.

Pour être à la mode, nous ferons donc bien, *MONSIEUR*, de nous entretenir ensemble là dessus. Notre Auteur comence par les Omissions qui concernent le *Lac Léman*. Le sujet est intéressant pour nous. Par cette raison je m'en tiendrai à l'examen de ce seul Article, sans cependant m'affujettir à suivre fort scrupuleusement notre Auteur dans ses *Nouvelles Remarques*. Je vous demande la liberté de battre un peu la Campagne, & de pouvoir vous écrire tout ce qui me viendra dans l'Esprit, en me promenant sur notre Lac.

Sur nos Poissons, on lit dans *l'Etat de la Suisse*, „ Qu'on pêche d'excellentes Truites
 „ dans le Lac Léman, & une autre espèce
 „ de Poissons, qui, je pense, est particulière à
 „ ce Lac, & que nous apellons des Per-
 „ ches * On

* *Tcm. IV. p. 308.*

On relève avec raison cette méprise. La *Perche* est très comune par toute l'*Europe*. Il est vrai que celles du Lac Léman sont fort recherchées, à cause de leur grosseur & surtout de leur bonté. *M. de la Martinière*, dans son *Dictionnaire Géographique*, a copié exactement cette erreur d'après l'*Etat de la Suisse*, & même jusqu'à quelques fautes d'impression *. Ce qui surprend c'est qu'il ne se soit pas rapellé, en dressant cet Article, d'avoir mangé cent fois de la *Perche* en Hollande. Ce Poisson cuit à l'Eau & au Sel est le Plat favori des Hollandois. Le Poisson particulier au Lac de Genève, & qu'apparemment on avoit en vüe lorsqu'on a nommé la *Perche*, est celui que nous apellons *Ferrat*. Vous en trouverez la description dans le *Journal Helvetique* **. Je vous conseille de lire l'Article entier qui regarde le *Lac Léman*, vous y trouverez bien des particularités curieuses. Il est bon de remarquer que ce Poisson apellé *Ferrat*, qui est très abondant pendant tout l'Été, se pêche aussi quelquefois dans le Lac de *Neuchâtel*, quoi que *Rondelet* & *Willugbi* aient crû qu'on ne les pêcheoit que chez nous.

Vous trouverez dans l'endroit du *Journal Helvetique* que je viens de vous indiquer, une

* Article *Lac Léman*. ** *Journ. Helv.* 1741. p. 528.

ne Observation des plus singulières d'un Evêque qui vivoit à peu près du tems de la Réformation, & qui étoit fort échauffé contre les Novateurs. Il prétend que depuis que les Genevois ont abandonné la Religion Romaine, leur Lac est visiblement devenu moins poissonneux. On s'égaie un peu aux dépens de ce bon Evêque, ne croiant pas que cette Objection demandât une Réponse sérieuse.

Cependant, *MONSIEUR*, il pourroit très bien être, que depuis une certaine Epoque, mais qui n'est pas celle de la Réformation, le Poisson est moins abondant dans nôtre Lac. On lit, dans *l'Etat de la Suisse*, que depuis environ 50. ou 60. ans, il s'est jetté dans le Lac de Genève, par quelque accident, une sorte de Poisson, connu dans le Pais sous le nom de *Moutella*, & qui s'appelle *Lotte*, en François. Cette espèce est vorace & fait de grands dégats dans le Lac. Voila donc une raison toute naturelle de la diminution du Poisson, & qui peut dispenser de recourir à la Malédiction céleste sur le Lac de Genève.

Pour me prévaloir de la liberté que je me suis ménagée, de faire des digressions quand je jugerois à propos, disons un mot, s'il vous plait, de cette voracité des Poissons. Il semble que c'est une Objection à faire contre la Providence,

L'Abé

L'Abé *Du Guet* dans *l'Ouvrage des six jours*, parlant de la Création des Poissons, dit „ Qu'il „ semble que leurs inclinations sont toutes „ contraires à la Société & à la paix, que la „ force y décide de tout, & que l'intérêt „ particulier est la Loi générale de tous. „ Il semble, *ajoute-t-il*, que Dieu ait voulu „ peindre les Vices des Hommes dans les „ Inclinations des Poissons. *Habacuc* s'en „ plaint en quelque manière: *Seigneur*, dit-il, „ *pourquoi demeures-tu dans le silence, pendant que l'Impie dévore ceux qui sont plus justes que lui? Et pourquoi réduis-tu les Hommes à la condition des Poissons de la Mer, qui n'ont point de Roi pour les défendre? **

Ce Passage du Prophète m'en rapelle un autre du Livre de *Job*. Je puis bien étendre le Privilège que je vous ai demandé, jusqu'à laisser pour quelques momens l'Histoire Naturelle en faveur de la Critique. On a cité mille fois ces belles paroles: *Interroge les Animaux, & ils t'enseigneront, & les Oiseaux du Ciel, & ils te l'apprendront. Parle à la Terre, & elle t'instruira, & les Poissons de la Mer te raconteront; Car qui ne fait que c'est la Puissance de Dieu qui les a faits? ***

Pres-

* *Habac. l. 13. 14.*

** *Job XII. 6. 7.*

Presque tous les Théologiens , qui ont eu à démontrer l'existence de Dieu , ont employé ce Passage , pour prouver que si l'on fait attention à la structure admirable du Corps des Animaux , & à l'instinct merveilleux qui les dirige si bien pour leur conservation , on ne peut pas s'empêcher d'y reconnoître la Main de Dieu.

Il faut convenir qu'à la première lecture , il semble bien que c'est là la pensée de *Job*. Mais un Savant de ces Pais-ci , je veux dire de *Suisse* , a trouvé toute autre chose dans ce Passage. Croiriez vous, *Monsieur* , qu'il nous a fait voir que cette preuve de l'existence de Dieu que nous croions y apercevoir , étant examinée de plus près , se réduit au contraire à une Objection contre la Providence. Vous serez surpris , sans doute , de ce mécompte. Je l'ai été tout come vous. On se demande d'abord , si ce Savant ne s'est point trompé , & s'il doit en être cru préférablement aux autres Interprètes. Mais son suffrage est d'un grand poids , parce qu'il entend à fond les Langues Orientales. Voici donc , selon lui , quelle est la pensée de *Job*.

Ce Saint Home a principalement en vue de refuter cette fausse Maxime de ses Amis , que les disgrâces & les calamités poursuivent toujours les Méchans dans ce Monde ,

de, & que les Malheureux sont ordinairement coupables de quelque grand Crime. *Bien loin de là*, leur dit-il, *la prospérité règne dans les Maisons des Voleurs publics, & quoi qu'ils irritent le Seigneur, ils ne laissent pas de vivre en janté, & Dieu semble leur amener tout, come par la main. Interrogez seulement les Animaux, ajoute-t-il, & ils vous en convaincront. Si vous examinez ce qui se passe sur la Terre, vous en serez convaincus. Voiez encore ce qui arrive dans la Mer, vous trouverez la même chose dans le sort des Poissons. Laquelle est ce de toutes ces différentes Créatures qui n'éprouve que la Main de Dieu a fait cela ? C'est-à-dire qu'il soute que les Petits soient ordinairement la victime des Grands, que les foibles soient la proie des plus forts. Cette opression est une chose si évidente que les Bêtes même & les choses inanimées pourroient en rendre témoignage, si elles savoient parler.*

Vous savez, *Monsieur*, qu'on ne réfute jamais plus heureusement les Incrédules, que lors qu'on a l'art de tourner leurs Objections même en preuves pour la vérité de la Religion, & c'est ce que les Défenseurs du Christianisme ont fait souvent avec succès. Malheureusement c'est ici tout le contraire. Un Argument que l'on avoit crû trouver dans ces paroles de *Job*, un Argument que l'on regardoit come victorieux

contre les Esprits forts , devient une difficulté à faire contre la Sagesse de Dieu. Mais outre qu'un bon Interprète de l'Écriture Sainte ne doit point chercher à lui faire dire ce qui convient au Système de Théologie qu'il professe , mais ce que la liaison du discours , & la force des termes demandent qu'on lui fasse dire , tout le monde sait qu'on a en faveur de l'existence de Dieu un si grand nombre de preuves palpables & convaincantes , qu'on ne doit pas avoir regret à un Passage de plus ou de moins , pour établir cette vérité. Ainsi , *Monsieur* , sachez gré à ce Critique qui nous a expliqué cet endroit de l'Écriture que nous croions entendre, & que nous n'entendions point.

Revenons à nos Poissons. *Le Brochet* seul peut nous donner le Commentaire du Passage de *Job* , expliqué de cette nouvelle manière. C'est le Tiran des Eaux. Il devore non seulement ceux d'une espèce différente de la sienne , mais les Brochetons ses Contrères n'échappent point à sa voracité. Les Latins, come vous savez, l'appelloient *Lucius*. Voici ce qu'en dit l'École de Salerne ,

Lucius est Piscis , Rex atque Tyrannus aquarum.

Haba-

Habacuc a dit que les Poissons n'ont point de Roi pour les défendre. Ici on nous dit quelque chose de plus , c'est qu'ils en ont un pour les manger.

Outre le *Brochet* & la *Lotte*, il y a quantité d'autres Poissons qui sont aussi voraces à leur manière. Quand on voit comment ils s'ataquent & se mangent les uns les autres, il semble qu'ils devroient se détruire entièrement.

„ Mais , dit l'Abé *Du Guet*, Dieu y a
 „ pourvû en multipliant cette espèce d'A-
 „ nimaux d'une manière si prodigieuse, que
 „ sa fécondité surpasse son ardeur naturelle
 „ à se dévorer. Tout ce qui est détruit
 „ est toujours fort au dessous de ce qui
 „ sert à la renouveler. Il est vrai que
 „ nous pourrions être en peine comment les
 „ petits échaperont aux grands , qui leur
 „ donent come à leur proie, continuelle-
 „ ment la chasse. Car dans la Mer tout
 „ est ouvert, tout est comun, & d'abord
 „ on ne voit point de sûreté pour le Peu-
 „ ple foible. Mais ce Peuple foible est
 „ plus prompt à la course ; ils aprochent
 „ des lieux où l'Eau basse ne convient
 „ point aux grands Poissons , & il semble
 „ que Dieu leur ait doné une prévoiance
 „ proportionnée à leur foiblesse & à leur
 „ danger *.

I

Je

Je me rapelle là dessus un mot de Mr. *de Fontenelle*, dont je dois vous faire part. On railonoit un jour chez lui sur ce penchant des Poissons à se manger les uns les autres. Pour diminuer la surprise que ce désordre aparent ne peut que causer d'abord, on avoit fait diverses Réflexions à peu près telles que celles de l'Abé *du Guet*. *Après tout, Messieurs*, nous dit Mr. de Fontenelle en riant, *cette voracité ne laisse pas d'être d'un très mauvais exemple.*

J'oublois une Remarque de l'Abé *du Guet* tres propre à justifier la Providence à cet égard, c'est qu'en voiant la Mer si peuplée de Poissons, on ne comprend pas où ils peuvent prendre de quoi se nourrir. Ils ne peuvent sortir de l'Eau & il n'y croit rien. L'accès de la Terre leur est interdit. Si donc Dieu a jugé à propos de peupler la Mer, il ne pouvoit guère leur assigner d'autre nourriture.

1 Pour achever l'Article des Poissons de nôtre Lac, l'Auteur des Remarques y met encore les *Hombles Chevaliers*, espèce fort estimée, mais qui n'est pas comune chez nous. Leur bonté & leur rareté avoit donné lieu à un ancien Règlement de l'Abaye de *St. Claude*, autrefois *Saint OYAN*, par lequel l'Abé devoit aux Fêtes de Pâques, faire servir un de ces Poissons à chaque Re-

ligi-

ligieux, come un mets fort délicat. Il étoit spécifié qu'il seroit pêché dans le Lac de Genève. Vous voyez par là, *Monsieur*, que l'usage de la Viande leur étoit interdit, puis que le Carême étant fini, on leur servoit encore du Poisson. Ils ne se ressentoient des bones Fêtes qu'en ce qu'on leur en donoit de plus exquis. *L'Homme Chevalier* est ordinairement fort gras. On en prend qui pèsent quinze à vingt Livres.

L'Auteur que vous m'avez invité à lire s'étonne de ce qu'il n'y a point d'Anguiles dans nôtre Lac, & il tâche d'en découvrir la raison. Il lui paroît vraisemblable *que cela vient de ce que ce Lac & les Rivières ou Ruisseaux qui s'y jettent, n'ont avec la Mer aucune communication, qui ne soit interrompüe par l'engouffrement des Eaux dans des Précipices, & parmi d'âpres Rochers.* Il me semble que les Anguiles se plaisent principalement dans les Etangs, & quelles y foisonent. Or la plûpart des Etangs n'ont point de communication avec la Mer. Il vaudroit donc mieux dire, ce me semble, que l'Eau du Lac de Genève est trop vive pour cette sorte de Poissons. Mais je m'en raporte à ceux qui conoissent mieux que moi cette espèce. Ma tâche est de vous parler des Poissons que nous avons, plutôt que de ceux que nous n'avons pas.

Outre les Poissons, les nouvelles Remarques veulent encore sur quelques Oiseaux Aquatiques qui nous sont particuliers. On y voit la description des *Grèbes*, espèce qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Cet Oiseau est fort estimé à cause de son plumage, qui est fort uni, & d'un lustre argenté qui le fait rechercher. On en fait des Manchons & des Palatines, que l'on vend chèrement à *Paris*, mais qui y étoient encore d'un plus grand prix, quand la Mode étoit pour les Manchons de plume. La *Grèbe* est une espèce de Canard, ou plutôt de Macreuse, car nos Chartreux voisins en peuvent manger, sans violer leur Règle. Voici ce qu'en dit nôtre Auteur. Cet Article m'a parû assez curieux pour le transcrire ici

„ Cet Oiseau ne paroît qu'en Hiver.
 „ Des que le Printems approche on n'en
 „ voit plus. Il plonge à tout moment,
 „ come les Plongeurs, demeure longtems
 „ sous l'Eau, & vole si peu & si mal,
 „ qu'on le force à la rame, & en l'épou-
 „ vantant. La pauvre *Grèbe* après avoir
 „ plongé & nagé à n'en pouvoir plus, se
 „ laisse prendre avec la main. Ce qu'il y a
 „ de bien remarquable & qui merite d'oc-
 „ cuper le loisir de nos Naturalistes, c'est
 „ que personne ne sait ce que les *Grèbes*
 „ de-

„ deviennent quand elles disparoissent. Ce
 „ qui fait la difficulté, c'est quelles ne sau-
 „ roient voler assez bien pour s'élever au
 „ dessus des Montagnes, & des hautes
 „ Colines qui environent le Lac. Il est
 „ vrai qu'elles pourroient enfler les Va-
 „ lées, & suivre les rivages de quelques
 „ Rivieres du *Pais de Vaud*, ou de la *Sa-*
 „ *voïe*. Mais come elles vont toujourns en
 „ grandes troupes, il est à suposer que si
 „ elles prenoient tout d'un coup leur vol,
 „ come font les *Bernaques*, pour se transf-
 „ porter dans d'autres Climats, quelqu'un
 „ les verroit. Or c'est ce qui n'arrive
 „ point.

Dans l'*Etat* & les *Délices de la Suisse*,
 on n'a pas oublié de faire remarquer une
 singularité du Lac Léman, c'est que les
 Eaux sont dans leur plus grande hauteur,
 à peu près au Solstice d'Été. Une chose
 merveilleuse, nous dit-on, & qui est de no-
 torieté publique, c'est que ce Lac, au contrai-
 re tous les autres, décroît en Hiver, & croît
 en Été, quelquefois de la hauteur de dix piez
 & davantage. On atribue cela aux Neiges
 des Montagnes, qui se fondant en Été par la
 chaleur, grossissent de leurs Eaux les Rivieres
 qui entrent dans ce Lac*.

* *Etat de la Suisse*, T. IV. p. 306.

Vous jugez bien, *Monsieur*, que le *Rhône* sortant du Lac à *Genève*, doit avoir le même fort, je veux dire avoir ses Eaux les plus abondantes au fort de l'Été. Vous savez que le *Nil* est dans le même cas. Le Chevalier *Ricaut*, dans son *Histoire des Grecs*, dit que ces bons gens croient qu'un peu après le Solstice d'Été, toutes les Rivières du Monde se rendent en *Egypte*, pour faire hommage au *Nil*, come au Roi des Fleuves, & que c'est au concours de ces Rivières qu'ils attribuent le débordement du *Nil*, ce qu'ils prétendent prouver en faisant remarquer, que dans ce tems là toutes les Rivières sont basses. Mais il en faut excepter nôtre *Rhône*. Il n'est ni Vassal, ni Tributaire du *Nil*. Il se soutient dans toute sa grandeur & dans toute son élévation, dans le même tems que ce Roi des Fleuves se déborde.

Il est vrai que ce n'est guère qu'à *Genève* qu'il paroît ainsi dans tout son lustre. Après une journée ou deux de chemin, ce n'est plus la même chose. Dès qu'il est parvenu à *Lion*, il est réduit au fort des autres Rivières, je veux dire que ses Eaux sont fort basses en Été. Ceux qui se sont trouvés à *Lion* dans cette saison ont pû s'en assurer par leurs yeux. Et en faveur de ceux qui n'y ont pas été, le Pere de *Colonia* le leur apprendra. En 1561., on craignoit fort

fort que les Réformez ne se rendissent Maîtres de *Lion*. Le Comandant fit sentir au Roi la nécessité de le fortifier, sur tout du côté du Rhône où la Place étoit tout à fait à découvert. Il remarque dans la Lettre qu'il écrivit en Cour pour cela, que *le meilleur tems pour bâtir & fonder le long du Rhône, c'est au Mois de Juin & de Juillet que la Rivière est la plus basse* *.

Une autre singularité que l'on remarque dans le Lac auprès de *Genève*, & à quelques lieües au dessus, c'est une espèce de Flux & Reflux, mais qui n'a rien de périodique. Ce sont des crües d'Eaux, qui arrivent tout d'un coup, sur tout en Eté, & qui en font hauffer la surface de quelques piez. L'Eau s'abaisse en suite aussi promptement qu'elle s'est élevée. Ce Flux & Reflux s'apelle dans le langage du Pais, des *Seches*. Vous trouverez dans le *Journal Helvetique*, que je vous ai déjà indiqué, un grand détail là dessus **. On aporte trois ou quatre sentimens diférens pour expliquer ce Phénomène. Mais depuis ce tems là un habile Professeur de nôtre Ville a travaillé sur ce sujet, & en a doné l'explication la plus vraisemblable. Vous

I 4 la

* Histoire Littéraire de Lion. T. II, p. 643.

** Mai 1741. p. 420.

la trouverez dans l'*Histoire de l'Académie de 1742* *.

On nous apprend, dans ce même Volume, que quelques personnes ont vû sur le Lac Lemman, des *Trombes* semblables à celles que les Matelots aperçoivent assez souvent sur la Mer.

Le Lac de Genève étant sans contredit un des plus beaux qu'il y ait en Europe, vous jugez bien, *Monsieur*, qu'il donne lieu à plusieurs Parties de plaisir, & même à de petits Voiages aux environs. Il y a quelques Annees qu'il s'y fit une Promenade de Gens de lettres, dont je crois que vous serez bien aise d'être informé. Le célèbre *Marquis Maffei* étant venu à Genève, fût visité de la plupart de nos Savans **. Il leur marqua quelque envie de se promener sur cette belle Pièce d'Eau. La partie fut bien tôt liée pour cela. On monta un petit Batiment fort propre & l'on eût une journée à souhait.

A peine fût on sorti de Genève, que l'on fit remarquer à cet Illustre Voïageur une espèce d'Antiquité qui excita sa curiosité. Dans l'endroit où le Rhône reprend son nom & son cours, après l'avoir perdu
pen-

* Hist. de l'Académie 1742. p. 26. Edit. de Paris.

** Ce fut l'an 1732. en Automne.

pendant l'espace de seize lieues , on trouve un Rocher, qui , à ce que dit la Tradition , avoit servi autrefois d'Autel à *Neptune*. Il semble en avoir encore conservé le nom , quoi qu'un peu défiguré. Le Peuple l'apelle la *Pierre de Niton*. Ce Dieu des Eaux , come vous voiez , y est assez reconnoissable. On fait que les anciens Romains consacroient à *Neptune* tous les Rochers qu'ils trouvoient dans la Mer , les Lacs & les Rivières.

Saxa vocant Itali mediis quæ in fluctibus Aras.

Quand le Savant Voïageur avoit visité la Bibliothèque publique , quelques jours auparavant , on lui avoit fait voir des Instrumens de sacrifice , que des Pêcheurs avoient trouvé au pié de ce Rocher l'an 1660. Ils consistent dans un petit Couteau de Cuivre , que les Latins apelloient *Secespita*. Il y a deux ou trois autres Instrumens du même Métal , dont on ne reconut pas bien l'usage quand on les trouva. On les prit pour des Haches ; mais n'étant point percez pour recevoir un Manche , il leur a falu assigner quelque autre destination. Ce sont proprement des Coins que l'on avoit rendu assez tranchans. Cette figure a fait conjecturer , avec beaucoup

de vraisemblance, que le Sacrificateur les empoignoit, & s'en servoit pour écorcher la Victime. Vous savez que nos Bouchers n'y cherchent pas tant de façon. Pour détacher la peau de l'Animal d'avec la chair, ils se contentent d'insinuer entre deux le manche de leur Couteau.

Le Marquis *Maffei* s'étant approché de l'Autel de *Neptune*, voulut monter dessus pour le mieux examiner. Il fit d'abord attention à une Cavité qu'on prétend avoir servi à contenir le feu du Sacrifice. Mais il ne la trouva point de la figure qu'elle auroit dû avoir, si elle avoit été destinée à cet usage. C'est un Trou quarré, ce qui lui fit conjecturer qu'il avoit servi à porter une Croix qu'on y avoit arborée dans les Siècles qui précédèrent notre Réformation. Cependant on convint à la fin que les Païens pouvoient y avoir sacrifié, & qu'en suite les Chrétiens avoient taillé ce Trou d'une manière à pouvoir y planter une Croix; ce qui concilia les deux sentimens. Ainsi ce Rocher aura été successivement Autel des Païens, & Pié-d'estal de la Croix.

Après l'examen de cet Autel rustique, on continua à voguer. A quelque distance de là, le Pilote, suivant l'usage des Navigateurs, tira deux petites Pièces d'Artillerie, qu'il avoit sur son bord. Les Echos des Colines voisines répétèrent si longtems le

le bruit du Canon, que nôtre Savant nous fit remarquer que rien ne ressembloit mieux au bruit du Tonerre. On revint plusieurs fois à cette expérience, & c'étoient toujours des roulemens différens, pour peu qu'il eût changé de situation. Cette Musique bruïante fit un tout autre plaisir à nôtre Philosophe que la symphonie des Instrumens les plus harmonieux qu'on auroit pû lui doner sur l'Eau. Il avoua qu'il ne s'étoit jamais trouvé en aucun lieu où le Canon contrefit si bien le Tonerre.

Après une heure de navigation, on descendit dans une belle Maison, située au bord du Lac, & même sur une Langue de terre, ou petit Cap, qui avance dans l'Eau. On y trouva des Jardins très ornez, & l'on se promena fort agréablement dans de longues Allées de Maïoniers & de Tilleuls. Le Maître de la Maison est un Savant, qui a également de fortune & d'érudition. Il reçût cette Troupe Philosophique de la meilleure grace du monde. On dîna fort bien. Une grande & belle Truite parût des premières, pour rendre hommage au Savant Italien. La chère fût des meilleures. Le Repas n'eut d'autre défaut que de n'être pas assez simple pour des Gens de Lettres, & je vous avoue que je n'y trouvai rien de philosophique que la Conversation. Au

Au retour on s'entretint encore agréablement & utilement. On fit plusieurs Remarques sur l'Histoire naturelle du Païs. Quoi qu'on eût amplement diné, personne ne se sentit du penchant au sommeil : En tout cas le remède étoit tout prêt, car la Poudre ne manquant point, on continua ces petits Tonerres factices, qui faisoient toujours un nouveau plaisir au Marquis. Mais croiriez vous, *Monsieur*, qu'outre la Poudre qu'il nous en couta, nôtre honneur s'y trouva encore un peu intéressé. Voici coment. Ceux qui avoient vû embarquer ces Philosophes, les entendant ensuite faire jouer leur Canon pendant toute la journée, ne manquèrent pas de dire qu'ils ne gardoient guères le *decorum*; qu'on n'auroit pas crû que des Gens de Lettres, dont la gravité devoit être le Caractère, fussent aussi bruians dans leurs Parties de plaisir. J'essuiai le lendemain ce joli reproche. Je répondis à celui qui me le faisoit, que tout ce fracas, qu'il regardoit come une espèce d'étourderie, avoit été demandé par le Marquis, qui fit la dessus d'utiles Observations sur la Nature du Son; que nous n'avions pas pû faire à petit bruit des Expériences de Phisique sur l'Artillerie; que s'il savoit ce secret il nous feroit plaisir de nous l'apprendre.

Je

Je vous l'avois bien dit, *Monsieur*, en començant cette Lettre, que je batrois un peu la Campagne, & que je vous écrirois tout ce qui viendroit au bout de la plume. Mais outre qu'on doit avoir cette liberté avec les Amis, j'ai pris les devans, & je vous en ai demandé la permission. Cela n'empêchera peut être pas que vous ne disiez, que *j'abuse un peu du Privilège*, comme on le disoit autrefois à *Pelisson*, & vous aurez raison.

Malgré ma longueur à vous décrire cette Promenade, je ne dois pas omettre que ce Savant en parût fort content. Il admira plus d'une fois la beauté de nôtre Lac. Cette petite Mer environée de Côteaux charmans, & très fertiles, le frapa agréablement. Il avoua qu'il n'avoit guère vû d'endroit dont le coup d'oeil fut plus gracieux. En général les plus fameux Voïageurs conviennent que nôtre Ville est une des mieux situées de l'*Europe*. Les vûes en sont fort riannes, de quelque côté qu'on se tourne; mais celle du Nord l'emporte sur toutes les autres. Je ne m'amuserai pas à vous la décrire. On l'a déjà fait dans le *Journal Helvétique* que je vous ai cité plus d'une fois *. Mais le hazard vient de me faire tomber entre les mains une Description du
Païsa-

* Journ. Helvet. Juin 1741. p. 524.

Pailage de Genève, que je vais vous transcrire. Elle vous paroitra un peu fleurie & même poétique. L'Auteur étoit de verve quand il la fit, & se trouvoit aparemment dans quelque beau Jour du Printems. Il suppose un Home qui arrive dans nôtre Ville, du côté du Lac.

„ On est charmé, *dit il*, du Spectacle
 „ qui se presente d'abord. On voit une
 „ Ville en Amphithéatre, qui s'élève par
 „ degrez sur une hauteur a mi-côte, &
 „ qui paroît apuiée sur de hautes Monta-
 „ gnes, qui la soutiennent Ces Monta-
 „ gnes s'ouvrent par le milieu, & laissent
 „ voir en perspective une Piramide de
 „ Neige, qui les surmonte, & qui borne
 „ la vüe en même tems qu'elle termine
 „ l'Amphitheatre formé par les Montagnes.
 „ Il semble que la Ville y touche. On
 „ s'en aproche, & l'on croit déjà en attein-
 „ dre le pié; mais elles s'éloignent à me-
 „ sure que l'on avance.

„ De là l'on prend sur la droite, &
 „ l'on se trouve dans une Prairie charman-
 „ te, dont l'humble Gazon ne s'élève qu'au-
 „ tant qu'il faut pour rendre la Promena-
 „ de plus mole, & étendre sous les piez
 „ qui la foulent, un Tapis toujours verd.
 „ Cette Prairie est connue sous le nom de
 „ *Plain palais*. Elle est bordée par un Jeu
 „ de

„ de Mail, sous une Allée d'Arbres , qui
 „ douent l'ombre nécessaire pour la Pro-
 „ menade. Là on trouve la Ville, au mi-
 „ lieu de la Campagne , & la Solitude, si
 „ l'on veut, au milieu de la Ville.

„ Je m'affieds sur un Banc, d'où je con-
 „ temple un des côtez de la Ville, qui
 „ semble fait pour le plaisir des yeux. Une
 „ façade embellie de Bâtimens superbes
 „ se présente à ma vûe. J'en admire l'Ar-
 „ chitecture & le bon goût. Je les prens
 „ pour des Palais de Princes.

„ Non loin de là est une Retraite soli-
 „ taire & entoncée , fort propre à entre-
 „ tenir l'humeur rêveuse. Plusieurs Rou-
 „ tes entrecoupées de haies & de buissons ,
 „ en font une espèce de Labirinte. Je m'y
 „ engage , attiré par la beauté & la tran-
 „ quilité du lieu, pour tuir une foule im-
 „ portune. & par cela seul que j'aquiers le
 „ titre de *Bel Esprit*. Pourquoi non ? Puis
 „ que je suis rencontré dans *la Promenade des*
 „ *Philosophes*. C'est le nom qu'on done à
 „ ce lieu là.

„ Plus j'avance, plus le lieu devient so-
 „ litaire. A quatre pas de la Ville, je suis au
 „ fond d'un Désert. Un bruit sourd surprend
 „ tout à coup mon oreille. Je m'aproche,
 „ il s'augmente. Ce n'étoit d'abord qu'un
 „ murmure agréable. J'entens peu à peu
 „ des

„ des roulemens semblables à ceux des
 „ Eaux, quand elles tombent parmi des
 „ Cailloux. C'est un Torrent qui se pré-
 „ cipite des Montagnes, & qui se hâte
 „ d'anoblir son Cours en se joignant à des
 „ Flots plus renommez. J'en suis surpris,
 „ puis que quitant un fond d'Or, il ne peut
 „ espérer de couler dans un Lit plus riche.
 „ C'est l'*Arve* qui roule de l'Or parmi le
 „ Sable qui forme son lit, & qui va se jeter
 „ dans le Rhône.

„ Je reprens le chemin de la Ville, mais par
 „ un autre tour. Je remonte entre des
 „ Vergers, & je me trouve enfin sur une
 „ hauteur agréable conüe sous le nom de *St.*
 „ *Antoine*. Là tout m'étonne & me ravit. Je
 „ vois une Ville entière sortie de Terre tout
 „ à coup pour me surprendre. Je me trom-
 „ pe, c'est du sein des Eaux qu'elle sort. El-
 „ le paroît floter sur une nouvelle Mer, qui
 „ se rétrécit en entrant dans ses Murs, pour
 „ ne pas l'acabler par l'abondance de ses
 „ Flots.

„ C'est là que mes regards ont une pleine
 „ liberté de s'étendre, & qu'errant à l'avan-
 „ ture sur la surface de cette petite Mer, ils
 „ se promènent entre des Côteaux char-
 „ mans, qui ne les resserrent que pour les
 „ amuser par la diversité des Objets dont ils
 „ sont variez. D'un côté plusieurs jolies

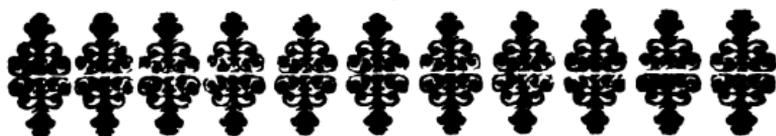
Mai-

„ Maisons élevées les unes au dessus des
 „ autres se disputent l'avantage de la situ-
 „ ation, & me mettent dans l'embaras de
 „ décider laquelle est la plus favorablement
 „ placée. L'une, avancée sur une Langue
 „ de terre, semble vouloir se jeter dans les
 „ Eaux, ou prescrire des limites aux Flots,
 „ qui viennent se briser auprès de ses Mu-
 „ railles. L'autre plus reculée paroît s'en
 „ éloigner, & craindre le flux & reflux con-
 „ tinuel qui pourroit l'incomoder. Tou-
 „ tes semblent sortir du milieu d'un nom-
 „ bre infini d'Arbres verts, qui disposez à
 „ l'entour, en diverses figures, leur prêtent
 „ de toutes parts une délicieuse fraîcheur-

„ De l'autre côté, je contemple une
 „ longue Chaine de Montagnes, au delà
 „ de divers Villages, sur lesquels ma vûe
 „ se promène agréablement.

Mais en voila assez, & peut être trop
 pour cette fois. Il me semble, *MONSIEUR*,
 que nous nous sommes beaucoup pro-
 menez par Eau & par Terre. Vous devez
 comencer à vous lasser & moi aussi. Je
 suis &c.





P R O C E S

Criminel d'un Brochet.

MONSIEUR.

NOUS avons beaucoup raisonné sur la Vora-
 cité des Poissons, & en particulier sur cel-
 le du *Brochet*. On vient de me comuniquer
 un Pièce là-dessus dont je dois vous faire
 part. C'est le Procès criminel d'un grand
 Brochet pris nouvellement dans un Étang
 de *Bourgogne*, où il avoit fait beaucoup de
 dégât. C'est un Bénédictin qui a fait cette
 capture. Il a envoyé aussitôt le Coupable à
 sa Communauté, afin qu'on lui fit son Procès.
 Il y a été fait dans toutes les formes. Mais
 je suis trop las d'écrire pour me résoudre à
 copier toute la Procédure. Vous vous con-
 tenterez pour le présent d'un petit Extrait,
 qui ne renfermera guère que la Sentence de
 mort. Il faut espérer qu'on ne manquera
 pas d'insérer en entier dans les *Causes célè-
 bres* une Pièce aussi curieuse, & alors vous
 la verrez dans toute son étendue,

Ce

Ce Procès a cela de singulier, qu'il est écrit en Vers. Le Poete dit d'abord, que le Coupable fût acufé d'avoir comis bien des Meurtres, pour lesquels il étoit remis entre les mains de la Justice. Après quoi il continue ainfi.

A la fin convaincu de cent Crimes énormes,
 Il se vit a la mort condamé dans les formes.
 En bâillant il eût beau proposer ses raisons,
 Sa langue ne forma que d'inutiles sons.

Come il avoit mangé sans pitié ses Confrères,
 Il le fût a son tour dans le Repas des Peres. . .

Il se vit acufé de malversation,
 De rapt, de fratricide, & de concussion . . .

Mais loin de s'étonner, passant de hardiesse,
 Il traite d'imposture un discours qui le blesse. . .

Si pourtant vous voulés me condamer, du moins,
 Il faut, Seigneurs, il faut, poursuit il, des Temoins.
 Heureux si par ces mots, terminant sa Harangue,
 Clofè dans son palais, il eût tenu sa langue!

Où trouver des Témoin^s ? Le mal qu'il avoit fait,
 S'étoit passé sous l'onde , & toujours en secret.
 Il n'étoit plus resté d'Animaux aquatiques,
 Tous avoient éprouvé ses fureurs tiraniques.
 Mais tandis qu'il s'agite, & s'obstine à crier,
 Voici que deux Carpeaux tombent de son gosier.
 Quel coup de foudre ? ô Ciel ! A ce spectacle étrange :
 Il pâlit, il rougit, cent fois sa couleur change.
 Le Crime est trop constant pour le désavouer,
 Le Malheureux ne sait à quel Saint se vouer.

Mais revenant à soi, de son Siège il se lève,
 Et leur tient ce Discours qu'un long soupir achève :
 Puis que pour me punir de mon iniquité,
 Le Ciel du fond du Puis tire la vérité,
 Je ne le nierai point , j'ai péché , mais de dire,
 Que pour ce péché seul il faille que j'expire,
 Je n'en conviendrai point, non, Seigneurs, s'il vous plait.
 J'ai commis un péché, mais non pas un forfait :
 Péché qu'excuse assez l'exemple , la coutume.
 Car sans qu'il soit besoin qu'à prêcher je m'enrhume,
 Chez vous autres Humaines, dites, Pères Conscripts,
 Ne sont ce pas les Grands qui mangent les Petits ?
 A votre avis que font les Monarques , les Princes ?
 ne prend - il pas les Villes, les Provinces ?
 Et n'en devient-il pas de jour en jour plus grand ?

CESAR ne fût - il pas avant lui Conquérant ?

ALEXANDRE, ce Grec tout afamé de gloire,

N'alla t-il pas toujours de Victoire en Victoire ?

Mettant l'Asie en feu, volant le bien d'autrui,

Ne ravagea-t il pas ce qui s'ofrit à lui ?

Et qui traita jamais ces Actions de Crime ?

Ou plutôt qui leur a refusé son estime ?

Je n'ai rien fait de plus, & cependant je meurs,

O Justice barbare ! ô Tems ! ô Siècle ! ô Mœurs !

(Enfin le Brochet est condané à la mort.)

D'abord en plein Sénat la Sentence rendue,

Parlant à sa Personne, au Criminel fût lue,

Il s'y vit à la Mort condané sans apel,

Et si je m'en souviens , le contenu fut tel :

„ Qu'on fende le Brochet, & que sur les Murailles

„ Pour l'éfroi des Méchans, l'on pende ses en-
trailles ,

„ Qu'il soit ensuite mis couché sur le côté,

„ Dans l'ovale circuit des remparts d'un Pâté;

„ Que d'un Fou . rouge enfin la brûlante demeure,

„ Le tienne dans son sein , au moins une grande
heure.

„ C'est ainsi que THEMIS a réglé son destin.

On lit. Tout se remit au lendemain matin. . .

*Alors nôtre Brochet expirant & plus blême,
 Que n'est un Pénitent échappé du Carême,
 Se vit ouvrir les Flancs, dans le Pâté fût mis,
 Sur la crouste duquel ces Vers étoient écrits :*

- „ Ci gît par qui tant d'autres gisent,
 „ Qui fut un célèbre Assassin,
 „ Sans pourtant être Médecin.
 „ Odeur & joie à ceux qui lisent !





STANCES LIBRES

de

Mademois. D***. à Mr. P***.

Vous n'aimez, soit dit entre nous,
Qu'autant que le plaisir l'ordonne :
Ne vous atachant à Personne,
Personne ne s'atuche à vous.

Sans se prescrire aucunes Loix,
Vôtre Cœur voltige sans cesse ;
Et peu delicat dans son choix,
Il court de Maitresse en Maitresse.

Ses beaux yeux embrasent vôtre Ame ;
Vous ne voies qu'à ce Flambeau :
Mais bien tôt, un Objet nouveau
Alume une nouvelle flâme.

A peine un instant la vit naître,
Qu'un autre instant la voit mourir.
Si le Desir lui done l'être,
L'Inconstance la fait périr.

*D'une tendresse vive & pure,
 Votre Cœur n'est point animé.
 Trop volage de sa nature,
 Pour être constamment aimé.*

*Ce n'est qu'en fixant ses desirs,
 Qu'on sent le prix de la tendresse ;
 C'est faire durer ses plaisirs
 Que les régler sur la Sagesse.*

*Quand l'Amour naît du sentiment,
 L'on aime à soupirer ses peines :
 Si l'on est Esclave en aimant ,
 On hérit de si douces chaînes.*

*Mais un Plaisir illimité,
 De son propre poids nous acable :
 Se livrer à la Volupté,
 C'est cesser d'être raisonnable.*

*Le Temps dissipant nôtre jeunesse,
 Termine nos amusemens.
 Aux Jours fortunés des Amans
 Succède une sombre tristesse.*

*Quités de volages Amours ;
 Tandis qu'il en est tems encore.
 Pour nous la Vie est une Aurore ;
 L'Eternité dure toujours.*



P O R T R A I T D' I R I S.

A MOUR, de la Beauté trace un Portrait fidèle,
 Et prens Iris pour ton Modèle,
 Elle a tout ce qui peut assurer le bonheur
 D'un Cœur qui soupire pour elle.
 Ta Mere à Mars parût moins belle,
 Quand elle alumâ son ardeur.
 Son port paroît d'une Immortelle:
 Mais une grace naturelle
 Brille au travers de sa grandeur.
 De ses yeux la vive étincelle
 Brûle le Cœur le plus rebelle.
 Sa Voix est pleine de douceur;
 Sa bouche est petite & vermeille,
 Et tout ce qu'elle dit flatte & charme l'oreille.
 Son teint des Lis a la blancheur;
 Mais il s'y joint cette couleur
 Qui pare une Rose nouvelle.
 Lors qu'on outre la bagatelle,
 Soudain une aimable pudeur
 Augmente de son teint la modeste rougeur,

*Et de tout Jargon de Ruelle,
Elle déteste la fadeur.*

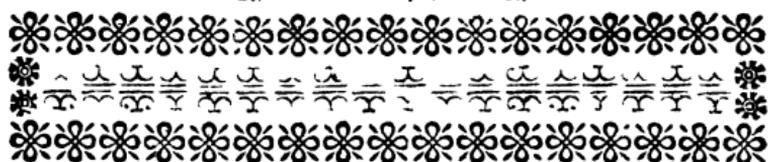
Sa Gorge, d'un charme enchanteur . . .

*Mais pour les dessiner, il faudroit un Apelle:
Encore n'en pourroit il peindre qu'une parcelle,
Car la moitié de sa rondeur
Se dérobe sous la Dentelle.*

*Pourquoi dissimuler? Un défaut par malheur
Ternit de ses Vertus la longue Kirielle,
Et par je ne sai quelle erreur,
Elle croit follement que la moindre faveur,
Est indigne d'une Mortelle.
En un mot Iris est cruelle,
Nul Amant ne touche son Cœur.*

Genève.





*LETTR E aux Editeurs,
en leur envoiant les Vers qui
suivent , sur une Prise d'Ha-
bit de deux Dames Religieu-
ses.*

J'Ai trouvé, *Messieurs*, les Vers que j'ai l'honneur de vous envoyer si beaux & si bien tournés, que j'ai fait tout au monde pour obtenir la permission de vous les communiquer. Ils sont émanés de la Plume d'une aimable Religieuse, qui me fait quelque fois le plaisir de me faire admirer les Ouvrages. Il y a long-tems que je la priaï, par les plus vives instances de m'acorder la Permission de vous envoyer quelques uns de ses beaux Vers ; mais elle trouvoit toujours dans son extrême modestie des ressources fertiles pour me refuser poliment. J'ai été plus heureux cette fois & elle veut bien me permettre de rendre publics ceux que vous trouverez ci joints. J'ai l'honneur d'être &c.

DE J****.

VERS



V E R S

*Sur la prise d'Habit de Mesdemoiselles de
V****. & G***. à M*****.
par Madame de G*****. Réli-
gieuse dans le même Couvent à FRI-
B O U R G.*

*Allez, Epouses du Seigneur,
Chastes & brillantes Victimes,
Allez lui consacrer un Coeur,
Qui ne fut point souillé de Crimes;
Et quand le Roi le plus puissant,
Vous ofiroit en soupirant,
Sa Main son Sceptre & sa Courone,
Aprenez que tout l'Univers
Est moins que la bœüe & les Vers,
Au prix de l'Epoux qu'on vous done.*

*Come l'on voit en un matin,
Aux premiers raions de l'Aurore,
Dans les routes d'un beau Jardin,
Deux Roses tout à coup s'éclore,
Phoebus de loin les aperçoit,
Et charmé des beautes qu'il voit,*

Ad-

Admire en elles son ouvrage :
Les Fleurs honorant à leur tour,
Celui qui leur dona le jour,
De ses bienfaits lui font hommage.

Ainsi dans la Fleur de vos Ans,
Aux premiers raïons de la Grace,
Vous ouvrez des Coeurs innocens
Où Dieu seul a pû trouver place.
Aussi tôt le Divin Soleil,
Voiant vôtre éclat sans pareil,
Met dans vous ses chastes délices;
Et vous, pleines des plus beaux feux,
Vous lui venez par des saints voeux,
Ofrir de vos Coeurs les prémices.

O vous, qui d'un feu criminel,
Écoutant le charme funeste,
Pour chercher un Epoux mortel,
Abandonnez l'Epoux céleste,
Honteuses d'un si triste choix,
Aux Epouses du Roi des Rois,
Bientôt vous porterez envie,
Tandi que leurs chastes plaisirs,
S'augmentant selon leurs desirs,
Dureront autant que la vie.

Allez donc vous offrir à lui :
Maitre de la Terre & de l'Onde,

*Il vous présente pour apui,
Cette Main qui soutient le Monde;
Mais aprenez que ce grand Roi,
Qui vient pour vous doner sa foi,
Veut posseder toute vôtre Ame,
Et que le moindre atachement,
Indigne d'une si noble Amant,
Pourroit bien éteindre sa flame.*





LETTRE

A M. VERNET, Professeur en Élo-
quence, sur ces Vers du III. Livre des
Georgiques : *Quis illaudati nescit Busiridis
Aras ?*

MONSIEUR,

Que je m'adresse à vous, je vous prie,
come à un Critique judicieux, pour
l'Eclaircissement d'un Vers de *Virgile* sur le-
quel on a beaucoup disputé : Le voici :

Quis illaudati nescit Busiridis Aras.

Les Comentateurs & les Interprètes se sont
très sérieusement échaufez sur ce Vers, & ont,
selon leur louable coutume, évaporé leur
bile en invectives savantes. L'épithète *illau-*
dati les a mis aux mains. Les uns l'ont trou-
vée tout a fait impropre, l'ont condamnée
sans respect pour l'Antiquité, & ont sou-
tenu qu'il étoit ridicule de dire d'un Tiran,
qui

Qui sacrifioit à la férocité tous les Etrangers qui venoient dans ses Etats, qu'il n'a pas été loué, ou qu'il ne mérite pas de l'être. C'est, disent ils, traiter bien doucement un Monstre afamé de sang humain, pour lequel il eut falu inventer un nouveau terme qui inspirat aux Lecteurs toute l'horreur que merite la cruauté.

Les autres indignez qu'on ose ataquér le Prince des Poètes latins, & qu'on lui reproche une de ces taches,

*Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura,*

le défendent vigoureusement, & prouvent en forme, c. a d. par un déluge de citations, que l'épithète *illaudatus* est admirablement choisie, & qu'elle exprime plus que toute autre; de même qu'*inamabilis* dit plus qu'*odiosus*; *imperjicius* que *obscurus*, *impotens* que *debilis*: C'est ainsi qu'*Horace* dit, Ode III. L. 3.

*Virtus repulsæ nescia sordidæ
Intaminatis fulget honoribus.*

Intaminatis a là plus de force que *puris*.

Ibid. *Virtus recludens immeritis mori,
Cælum negatâ tentat iter via.*

Immeritis mori a plus d'énergie que *dignis semper vivere*. Ces composés, pour le dire en passant, donent à la Langue latine une grande supériorité de Laconisme sur la nôtre.

On pourroit, *MONSIEUR*, apuier cette Remarque par un Passage' de *Tite-Live*, où *Polybe* est apellé, *Auctor haud quaquam spernendus*. Cet éloge paroît d'abord bien mince: On est surpris que l'Historien latin ait si peu loué l'Historien grec, avec lequel il n'avoit dans le fonds aucune Rivalité: Mais on revient de sa surprise, quand on réfléchit sur le mérite de *Polybe*, Auteur qui a écrit l'Histoire en Maître; Ecrivain délicat, qui a joint à la fidélité de la Narration l'élégance du Stile; Politique consommé, qui a sù accompagner les principaux Faits de Réflexions judicieuses, qui non seulement lui font honneur, mais encore en font à la Raison; en un mot Historien si excellent, qu'il a eû dans nôtre Siècle un * Comentateur & un ** Imitateur, l'un & l'autre dignes de lui. On est entièrement détrompé, quand on fait attention au génie de la Langue latine, laquelle a ses bizareries comme la nôtre, & pour peu que l'on soit versé dans la Lecture des Auteurs, on est persuadé que *Tite Live* a

L

doné

* *Mr. le Chevalier Follard.*

** *Mr. l'Abé Rollin.*

doné à son Lecteur une grande idée de *Polybe*, & que *haud spernendus* revient à *multum aestimandus*. Eloge d'autant plus grand, qu'il part d'un Ecrivain judicieux, passionné pour la Gloire de sa Patrie, Connoisseur en mérite, & par conséquent peu prodigue de louange.

Jusques-là tout va bien, tout est, ce semble, aplani; mais une petite difficulté gâte tout. * *Aulugelle* nous apprend que quelques Grammairiens qui vécutent après *Virgile* l'ataquèrent là dessus; D'où l'on peut inférer que le mot *illaudatus* ne signifioit pas plus que *non laudatus*; puisqu'il est croiable que ces anciens Grammairiens, du nombre desquels étoit le fameux *Annaeus Cornutus* entendoient leur Langue, & n'étoient pas des *Perraults*. *Aulugelle* entra en lice & fit l'Apologie de *Virgile*. Il soutint qu'*illaudatus* veut dire, qui n'a jamais rien fait de loüable, & que par conséquent ce mot donne l'idée d'un Scélerat du premier ordre. Il ajoute, que le vieux mot *laudare* signifioit nommer, de sorte qu'*illaudatus* & *illaudabilis* étant la même chose, c'est exprimer fortement la Barbarie d'un Home, que dire, qu'il ne mérite pas même qu'on prononce son nom.

Nous

* *Noët. Attic. Lib. 2. c. 6.*

Nous naissons trop tard pour juger un Procès si embarrassant. En effet, quel parti prendre? Faudra-t-il penser que *Virgile* ait donné à *Busiris* une Epithète foible? Cela n'est pas croiable; *Virgile* est toujours plein de force & d'énergie; D'ailleurs, c'est tout ce qu'un Poete aux gages de *Busiris* auroit pû faire. Faudra-t'il admettre l'autre explication? Mais quoique *Servius* & *Catrou* s'en contentent, elle me paroît; 1. Forcée, & contraire à l'Analogie de la Langue; 2. Opposée à l'idée qu'offre le terme; On a beau recourir à l'ancien Mot *Laudare*; *Virgile* auroit toujours tort de se servir d'un vieux mot qui auroit changé de signification; 3. Fausse; car *Virgile* ne pouvoit pas ignorer, que je ne sai quel Orateur, duquel *Isocrate* se moque agréablement, avoit fait le Panégerique de *Busiris*. Faudra-t'il dire avec *Bayle* que la quantité ou la difficulté du Vers a demandé ce sacrifice de la Raison? Encore moins. Il est surprenant qu'un Humaniste comme *Bayle* ait eu cette pensée. Il devoit assez conoitre *Virgile* pour savoir que sa gloire est en sureté de ce côté là. Son Vers toujours ronflant, aisé, harmonieux, n'est jamais gêné par la mesure. Les expressions semblent y être faites pour le Sens. Dans son *Eneïde* même, la quantité est toujours

Esclave de la Pensée D'ailleurs la Versification latine n'est pas assez difficile pour souffrir que la Raison soit assujettie à la quantité: C'est tout ce qu'on peut dire de la Française, dont la Rime seule renferme plus de difficulté que toutes les Règles de la Poésie latine; & encore, ne pardoneroit on pas au plus mince Poète, une faute aussi grossière que celle dont il s'agit: & puis, je ne vois pas que *Virgile* fut fort gêné, & qu'il ne pût donner aisément à *Busiris* une Epithète qui eut rendu son Vers plus dactilique. A quoi faut il donc s'en tenir? Oserai-je hasarder une Conjecture? Je la soumets Monsieur à vos lumières.

Virgile paroît dans l'Epithète *illaudati* avoir en vue les Courtisans qui se font une loi de louer tout ce que font leurs Maîtres, d'applaudir à tous leurs Discours, de s'extasier à leurs moindres paroles, de donner un beau tour à leurs Crimes, de sorte qu'en appliquant à *Busiris* le mot *illaudatus*, entendu simplement, le Poète latin en donne l'idée la plus affreuse; comme s'il vouloit dire, que la Cruauté de ce Tyran étoit si grande, que dans toute sa Cour, ou si l'on veut, dans tout son Roïaume, il ne s'étoit trouvé personne qui eut le front de l'approuver. *Virgile* en grand Maître, a pû supposer qu'au-

cun

cun Flateur n'avoit osé s'ériger en Apologiste de sa Barbarie. Il a fait en ceci, s'il m'est permis de me servir de cette expression, d'une Pierre deux Coups. Il a bien & dûement mordu *Busiris*, & à satirisé ingénieusement les Courtisans.

Mon Interprétation forme un Sens raisonnable, sauve l'honneur de *Virgile*, & n'a point recours à des explications de Mots tout au moins barroques. Elle me paroît donc vraisemblable. Je ne douterai pas qu'elle ne le soit, si elle peut gagner un suffrage aussi estimable que le vôtre. J'ai l'honneur d'être &c.





NOUVELLES LITÉRAIRES.

IL vient de sortir de la Presse un Livre, qui a pour Titre : *Perri d'Ebulo Carmen de motibus Siculis, & rebus inter HENRICUM VI. Romanorum Imperatorem, & TANCRE-DUM Seculo XII. gestis. Nunc primum è Codice Ms. Bibliothecæ publicæ Bernensis erutum, notisque cum criticis, tum historicis illustratum ; cum figuris edidit SAMUEL ENGEL, Supremi in Republica Helveto Bernensi, ut & Academici Senatus ibidem Adseffor & Bibliothecæ publicæ Præfectus. BASILEAE, Typis Emanuelis Thurnisij, 1746.* Il contient 21. Feuilles & demi, in 4to, & huit Figures in Fol. L'Impression en est très bien exécutée, soit pour la beauté des Caractères, soit pour celle du Papier, ne le cédant en rien aux Editions d'*Hollande*. Nos Lecteurs ne seront pas fâchés de voir ici une Description & une Histoire de ce Livre rare, telles qu'elles se trouvent dans la Préface.

Le

Le Savant Editeur fait d'abord conoitre, qu'ayant été nommé à la Charge de premier Bibliothécaire, en 1736. il a eu occasion d'examiner tous les Livres manuscrits & imprimez de la Bibliothèque publique. La plus grande partie des premiers, dit-il, & entre autres celui dont il s'agit, provient de la belle Collection du fameux *Jaques Bongars*, de laquelle la Bibliothèque de *BERNE* a reçu beaucoup de lustre & d'accroissement.

Ce MS. le frapa d'abord : Toutes les Pages présentoient d'un côté le Texte en Vers, & de l'autre des Figures peintes : C'est ce qui excita le desir qu'il avoit d'en découvrir l'Auteur, & d'apprendre d'autres circonstances de cet Ouvrage ; mais il n'a pû se satisfaire qu'en partie. Il a découvert sur la Page toute dernière une Inscription, qui prouve que l'Auteur se nommoit *Magister Petrus d'Ebulo*. Par l'Ouvrage même, L. I. §. 404. 405. & 611. seq. il paroît, qu'à l'imitation des Ecrivains de ce Siécle là & des suivans l'Auteur avoit pris le nom de sa Patrie, & qu'il étoit natif de la Ville d'*Ebolus* : Un Distique, qui se trouve à cette dernière Page, désigne clairement l'Année que cet Ouvrage fut composé ; car il parle de celle de 1195. comme passée : En 1197. l'Empereur *Henry VI.* mourut, & cependant par

une des Figures, qu'on a fait graver, il paroît que l'Auteur a offert son Livre à cet Empereur ; de sorte, qu'il faut, que cet Ouvrage ait été composé en 1196 : Bien plus, il y a toute aparence, que le Ms. dont on s'est servi dans l'Édition que nous annonçons, est de cette Année là, & que c'est même l'Original qui fut présenté à *Henri VI.* On le prouve non seulement par le Caractère & les Figures, qui ne sauroient être que de la fin du XII. ou du commencement du XIII. Siècle ; mais aussi parce que dans une Copie, on n'auroit pas pris la peine de joindre les Figures : Outre cela, aucun Ouvrage ne fait mention ni de l'Auteur de ce Livre, ni du Livre même ; & tous les Savans, que l'Éditeur a consulté là dessus, n'en avoient pas la moindre connoissance. On peut donc assurer hardiment, qu'il n'en existe aucune Copie. Éte come les Anciens MS. sont fort rares, que ceux existent, ont été rendus publics, pour peu qu'ils soient de quelque importance ; que de nos jours on est fort en goût pour l'Histoire du moien Age ; que sur les Troubles de *Sicile*, on ne trouve que très peu de chose dans les anciens Auteurs, & que le nôtre a été non seulement contemporain, mais, comme on n'en sauroit douter, présent &

sur

sur les lieux ; il n'est pas étonnant, que tant de Persones d'Erudition aient sollicité nôtre Savant Bibliothecaire d'enrichir la République des Lettres d'un Ouvrage aussi rare : Il y en avoit même, qui souhaitoient, qu'il fit graver toutes les Figures, qui sont au nombre de 52. mais comme elles auroient trop augmenté le Prix, il a mieux aimé n'y joindre que 8. Figures, de celles qui servent le plus à l'intelligence de l'Histoire. S'il se trouvoit cependant un nombre considérable de Savans, qui fussent curieux de posséder les autres Figures, on ne refuseroit pas de se prêter à leurs desirs, en les faisant publier par Souscription. C'est de quoi le Public fera avisé en son tems. On a crû aussi devoir ajouter des Remarques Historiques & Critiques, pour faire voir, par les premières, en quoi notre Auteur convient avec les anciens, & en quoi il s'en éloigne ; & par les dernières, non seulement qu'il a été fort versé dans la connoissance des anciens & bons Auteurs, mais aussi pour rendre plus intelligibles plusieurs Passages. Voila qui peut suffire, pour donner quelque idée de ce Livre. Ceux qui souhaiteront d'en avoir une conoissance plus exacte pourront la puiser dans la Préface de l'Ouvrage, qui rend raison de tout.

L'*Histoire des Séquanois* par Mr. le Professeur DUNOD, dont nous avons donné ci devant des Extraits, a occasioné, entre Mr. NORMAND, Docteur en Médecine & un Anonime, une Dispute Littéraire, qui a paru dans nos Journaux, & qui concernoit l'Antiquité & l'Illustration des Villes de *Besançon* & de *Dole*.

Nous donames dans celui d'Avril 1745. p. 371. le précis d'une Dissertation de Mr. *Normand*, dont le but étoit de relever l'Antiquité, les Prérogatives & la Splendeur de la Ville de *Dole* sa Patrie, contre les atteintes qu'il prétendoit lui avoir été portées par Mr. *Dunod*, dans la III. Dissert. du I. Vol. de l'*Histoire des Séquanois*.

Au Mois de Juin de la même Année, p. 562. nous inserames un Petit Extrait d'une Brochure intitulée: *Lettre sur l'Antiquité de la Ville de Dole*. Cette Pièce, dont l'Auteur étoit anonime, contenoit une Réponse à la Dissertation de Mr. *Normand*, & apuioit le Système de Mr. *Dunod*, pour augmenter le Lustre de *Besançon* & diminüer celui de *Dole*. Cette Dispute a donné naissance à des Recherches savantes & curieuses, qui intéressent les Antiquaires & les Amateurs de l'Histoire. Elle vient encore de produire

UN

un Ouvrage rempli de beaux Traits d'Erudition, de Raisonnemens solides, & de Pièces authentiques, pour soutenir le Lustre & l'Ancienneté de la Ville de *Dole*. Il est intitulé: *Supplément à la Dissertation historique & critique sur l'Antiquité de la Ville de Dole, servant de Réponse à la Critique d'un Anonyme ; par Mr. C. J. Normand, Docteur en Médecine, A Dole chez J. B. Tonnet , 1746.* Ce Livre est un 8. de 152. Pages.

La modéstité & la politesse de l'Auteur paroissent d'abord dans le début de son Avertissement. Il ne done, *dit il*, qu'un léger Echantillon de ce qu'on pourroit dire sur la Matière qu'il traite : Comme il ne prétend point passer pour un grand Historien, il en laisse la gloire à ceux qui ont écrits si dignement l'Histoire de la Province, & en particulier à Mr. *Dunod*, à qui l'on doit une Reconnoissance éternelle à ce sujet. C'est ainsi qu'il marque son estime pour un Auteur avec qui il est entré en lice, & dont il combat les sentimens.

Sur ce que quelques uns avoient prétendu qu'il convenoit peu, à une Personne de sa Profession, de se mêler de l'Histoire & de l'Antiquité; M. *Normand* en prend occasion de faire conoitre qu'il y a eu de tout tems des Médecins Historiens & Antiquaires. Il

cite

cite *Hérodote, Athenée, Procope, & St. Luc* même, qui a été un des Historiens de l'Eglise naissante. Venant aux Siècles postérieurs & à nos jour, il parle de *Gesner, Wood, Chifflet, Occo, Savot, Spon, Charles Patin, Vaillant Père & Fils, Leauté, Aubri, Buzette, Astruc &c.* Il avance que tout ce que la Médecine a de plus solide est historique. Il parle de ceux qui, dans l'Histoire de la Médecine, ont donné des preuves de leur capacité dans les autres parties de l'Histoire: Tels sont *G. Fabrice, Van der Linden, le Clerc, Freind, Scholzius.* Il nomme encore le célèbre *Gesner*, qu'il dit avoir été un des plus versés dans l'Histoire naturelle, qui fût jamais; & il y joint *Aldrovandi, Prosper Alpin, Bontius, Tournefort, Baglivi.* Et pour prouver que la Médecine fait allier les beaux Arts avec elle, il dit, après *Mr. Freind*, que *Galien* a été non seulement le meilleur Médecin, mais encore le plus savant Home, & le plus judicieux Critique de son tems; que *St. Basile le Grand*, que la foiblesse de sa santé avoit rendu Médecin, étoit, selon *Photius*, pour la netteté, l'élégance, la clarté & la douceur de son Stile, l'un des meilleurs Ecrivains entre les Pères de l'Eglise.

L'Ouvrage est divisé en XIV. Paragraphes, desquels nous allons parler avec toute la précision possible. Dans

Dans le I. l'Auteur réfute divers raisonnemens de son Antagoniste. A l'occasion des termes de César, *Quod praelium factum est Amagetobriæ*, l'Anonime avoit conclu qu'*Amagetobrie* étoit le nom du Champ de Bataille de l'Action qui s'étoit passée entre les Séquanois & les Edües, puis qu'une Bataille ne pouvoit pas se donner dans les Murs d'une Ville. Mr. Normand tourne en ridicule cette Objection par un Raisonnement parallèle, concernant des Batailles qui se sont données de nos jours, & dit : *Quod praelium factum est Spiræ, Taurini, Parmæ &c.* Donc Spire, Turin, Parme sont des Champs de Bataille & non des Villes &c. L'Anonime avançant aussi, que le Combat dont il s'agit pourroit avoir été appelé du nom d'un Village voisin, comme le Combat de Denain &c. on fait conoitre qu'il tombe en Contradiction avec lui même, & on relève cette Conséquence par un parallèle semblable au précédent : *Denain a occasionné le nom du Combat qui s'est donné tout près : Spire, Turin &c. ont donné lieu au nom des Actions qui se sont passées tout proche : Denain n'est qu'un Village : Donc Spire, Turin &c. ne sont que des Villages.* Mr. Normand relève d'autres erreurs de fait, telles que celles d'avoir avancé qu'il n'y a point de Marais, de Ruisseaux ou de Rivières aux environs de

Tavaux & St. Aubin; que *Dole* est éloigné de la *Sône* de quatre lieues, & que ce n'étoit pas un Lieu propre à être fortifié, pour couvrir les Frontières des *Séquanois*, contre les *Edües*; que *César* n'a parlé que d'une Ville fortifiée chez les *Séquanois*; qu'*Arioviste*, en campant aux environs de *Tavaux & de St. Aubin*, auroit laissé le Pais ouvert du côté de la *Sône* &c.

Le II. §. est employé à soutenir l'existence de *Didatium* contre les Raisonnemens de l'Anonime, & à justifier & éclaircir la Géographie de *Ptolomée*, qu'il avoit ataquée. Mr. *Normand* fait conoitre que les degrez posez par ce Géographe démontrent que *Dôle* est la même Ville que *Didatium*.

Le III. §. redresse ce que l'Anonime avoit attribué à M. *Normand*, que *Dubris* ne se trouvoit pas dans l'*Itineraire d'Antonin*, mais que cette omission étoit suplée par la Carte de *Peutinger*. Il avoit dit simplement, que *Didatium* ni *Dubris* ne se trouvoient pas dans l'*Itineraire d'Antonin*, parce qu'il ne décrivait point la route de *Châlon à Besançon*, mais seulement celle de *Châlon à Autun*; au lieu que la Carte de *Peutinger*, qui est postérieure, décrivait l'une & l'autre, & que *Dubris* se trouvoit dans la même position où *Dôle* est aujourd'hui. Il y a une grande

grande discussion sur les Etimologies. On y prouve, que plusieurs Villes ont porté diferens noms, & entr'autres Exemples, on cite *Aventicum*, qui se nommoit *Pisibris* sous les Rois de *Bourgogne*, & qui est apellé *Wislisbourg* par les Allemans. Il n'est donc pas étonant que *Dole* ait porté aussi les noms d'*Amagetobrie*, *Didatium* & *Dubris*.

Le IV. §. est destiné à soutenir l'antiquité du Château de *Dole*, contre l'opinion de M. *Dunod* & de l'Anonime. M. *Normand* a prouvé par une Charte de 1092. que ce Château existoit déjà alors, & peut être bien des Siècles auparavant, & par des Documens de 1120. de 1080. & de 990. que *Dole* étoit une Ville considérable Il réfute les objections de ses Antagonistes, & justifie, que ce Château avoit été bâti au plus tard sous les Rois de *Bourgogne*. Il prétend que le titre de *Castrum* ou *Castellum*, donné à la Ville de *Dôle* dans les Chartes anciennes, loin de la ravalier, étoit très honorable, puis qu'il désignoit la Résidence des Souverains.

Le V. §. concerne le terme de *Obedientia* donné au Prieuré de *Dole*, dans une Bule de 1155. Selon le stile des Papes, il désignoit alors un Monastère dépendant, & on ne peut en inferer, que ce ne fût qu'un petit Prieuré.

Le VI. §. réfute ce que l'Anonime avoit avancé, qu'il n'y avoit point d'Eglise Paroissiale à *Dole* avant 1120. Il demontre que cette Ville étoit décorée d'un Archi Diacône long-tems auparavant &c.

Dans le VII. on justifie contre l'Anonime, que la Ville de *Dole* a été réellement le lieu du Concile, que l'Empereur *Frédéric Barbe-rousse* fit tenir en 1162. pour décider de la légitimité des deux Concurens au St. Siège.

On explique dans le VIII. §. le terme de *Villa*, & on prouve par différentes Chartes, que dans les Gaules, la basse Latinité l'a employé pour désigner des Villes, & même des Villes principales. L'Auteur, piqué de ce que l'Anonime cherche à ravaler l'ancienneté des Villes de *Franche-Comté*, les invite à tirer vengeance de l'injure qu'il leur fait.

Le IX. §. relève l'ancienneté de l'Université de *Dole*, qui probablement fût érigée par le Comte *Otthenin*, sur la fin du XIII. Siècle. On y dit aussi, que le Parlement, qui de tout tems s'y tenoit habituellement, y fût rendu fixe en 1381. par le Comte *Louis de Male*; & on y fait un court Eloge de ces deux Illustres Compagnies, qui se sont rendues recomandables; l'une par sa profonde intelligence dans les Loix Divines & Humaines

tes, & dans toutes les Sciences, cultivées & approfondies par plusieurs de ses Membres; l'autre par la sagesse & l'équité de ses Décisions, & par sa vigilante conduite dans le Gouvernement, qui lui avoit été confié par le Souverain.

Les X. & XI regardent les Monumens antiques trouvez à *Dole*. M. *Normand* s'appuie ici de ce que le R. Père *Dunod* Jésuite avance dans sa Notice de la Province des *Sequanois*, citée souvent par M. le Professeur *Dunod*. On prouve par plusieurs Historiens & Géographes anciens & modernes, que *Dole* est le *Didatium*, que *Ptolomée* appelle la première des quatre Citez & des quatre grandes Villes du País des *Sequanois*. On cite entr'autres *Merula*, *Ortelius*, *Goulut*, *Foderet*, *Blaeu*, &c. On appuie ce sentiment de la constante Tradition du País, qui porte que cette Ville étoit d'une grandeur prodigieuse, & qu'elle s'étendoit jusqu'à *S. Ylie*; & on vient aux Monumens que l'on y a trouvé. Lors que l'on fortifia la Ville de *Dole*, du tems de *Charles Quint*, on y découvrit 4. Colones anciennes de Marbre gris, qui ont été mises en œuyre dans une Chapelle de la grande Eglise. On a trouvé à la Fontaine d'*Aran* des Piliers canelés, des Statües de *Remus* & de *Romulus*, des Médailles de *Claude* & de *Victorin*,

deux Aqueducs au dessous de cette Fontaine, & une Pierre sur laquelle étoit gravé un Eléphant, avec une Inscription Romaine. En 1668. on découvrit un reste de Bâtiment près du Bastion de *Montroland*, dont le Pavé étoit à la Mosaïque; & l'Année dernière trois Couches de Pavé l'une sur l'autre au bas de *Plumont*. Les Médailles Romaines trouvées à *Dole* sont en très grand nombre, & par milliers, & on y en découvre tous les jours. Nous nous étendrons trop, si nous raportions dans le détail ce qui est dit des Statuës, des Autels des Colones miliaires, des Bains publics, de l'Amphithéâtre, des débris de *Didatium*, & de tant d'autres Monumens de l'Antiquité de la Ville de *Dôle*. Nous ajouterons seulement; que M. *Normand* dit qu'on vient tout récemment de découvrir à *Beauregard*, plusieurs de ces Monumens, qui semblent marquer que ce Lieu étoit destiné pour la sépulture des Habitans de *Dôle*, du tems du Paganisme. Ces Monumens consistent en des Urnes, des Lacrimatoires, des Tombeaux, des Squelettes, des Ossemens de Persones de tout âge, des Médailles du haut Empire, des Cles Romaines, des Aneaux, des Armes &c.

Le XII. §. roule sur la Voïe Romaine de *Châlon* à *Besançon*, qui suivant
M. *Normand*

M. *Normand* passoit à *Dole* incontestablement & de notoriété.

Le XIII. & le XIV. §. sont emploïez à réfuter les Conclusions de l'Anonime, qui portoient: *Que quand Amagetobrie ou Didantium auroient existez, & que la Ville de Dole seroit élevée sur leurs ruines, elle n'auroit pas droit de se qualifier l'un ou l'autre &c. Que la naissance conuë de Dole, suivant l'Anonime, au XI. Siècle, par un petit Château sans Eglise & dans une Paroisse étrangère, sans qu'on y trouve les débris d'une grande Ville. seroit présumer qu'il n'est pas à la place de ces Villes &c.* Après ce que l'Auteur a établi dans les précédens §. il est bien présumable, qu'il lui est aisé de renverser ces Conclusions, même par des Faits & par des Autoritez. La précision que nous nous sommes prescrite nous empêche d'entrer dans ces détails. M. *Normand* paroît sensible à quelques termes ironiques que l'Anonime a hazardé contre les Habitans de *Dole*, spécialement en les apellant des Docteurs du XV. Siècle: Cette sensibilité se remarque, lors qu'il dit, que ses Compatriotes ont cultivé les Arts & les Sciences avec des succès assés éclatans pour ne pas mériter, ses fades railleries. Il cite, entre plusieurs, le Président BOIVIN, un des plus grands Hommes de son Siècle, dont le Gême étoit

universel; & il ne veut pas entrer dans le détail de tant d'autres Personages illustres de la Ville de *Dole*, qui se sont distingués dans l'Epée, dans la Robe, dans des Ambassades, dans les Conseils d'Etat &c. Il relève encore le lustre de cette Ville par le grand nombre de Gentils-homes qu'elle renferme, dont une partie sont de la plus ancienne Noblesse de la Province; par un Chapitre des plus illustres, fondé par les Souverains pour faire les fonctions de leurs Aumoniers, dependant de la seule juridiction du Doïen, qui a sur son Clergé tous les Droits Episcopaux; par le Siège d'une Cour Souveraine, qui en renferme trois, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & Domaines, & le Bureau des Finances; par plusieurs autres Tribunaux de Judicature; par sa célèbre Université, dans laquelle sont agrègez le Collège de *St. Jérôme*, le Couvent des Cordeliers, & le Collège des Jésuites; par le nombre de ses Maisons Religieuses; par les Hôpitaux & autres Maisons de Charité; par les beaux Etablissmens pour tout ce qui concerne le Militaire, y aiant Gouvernement & Grand Etat Major de Place, Compagnies d'Arquebusiers & de Chevaliers du Jeu de l'Arc &c. Toutes ces preuves réunies concourent à illustrer la Ville de *Dole*, & répondent au but de l'Auteur de cette Dissertation.

LEURS EXCELLENCES du Sénat de l'illustre Ville & République de Berne, nommèrent le 29. de ce Mois, M. *Wittembach*, Ministre du St. Evangile & Diacre de l'Eglise du St. Esprit, pour remplir la seconde Chaire de Théologie. Cette Chaire étoit vacante par la mort de M. le Professeur *Salchli*, arrivée au Mois de Juin dernier.

Avant la Nomination cinq des Aspirans furent chargés de soutenir des Thèses publiques, & on choisit pour cet éfet les 12. 15. 17. 22. & 24. de ce Mois. Les Assemblées étoient toujours nombreuses. L'Avant-diné, celui qui devoit soutenir les Thèses du jour, prononçoit dans le Grand Auditoire, un Discours sur le Sujet qui lui avoit été prescrit.

Les Thèses du premier jour échurent à M. le Ministre *Wolff*. Le Sujet de son Discours étoit pris de l'Apocalipse Chap. II. 1 - 8. *Ecri à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse &c.*

Les Thèses du second jour furent défendues par M. le Ministre *Stapfer*. Son Discours roula sur ces Paroles, Apocalipse Chap. XIII. 15. jusqu'à la fin du Chap. *Et il lui fut permis de doner une Ame à l'Image de la Bête &c.*

M. le Ministre *Sigfrid* fut chargé des
M 3 troisièmes

troisièmes Theses. Il eut pour matière de son Discours ces Paroles des Actes des Apôtres Chap. XV. 28 & 29. *Car il a semblé bon au St. Esprit & à nous &c.*

M. *Wittembach* soutint les quatrièmes. Il expliqua dans son Discours les 3. premiers Versets du Chap. XX. de l'Apocalypse: *Puis je vis un nouveau Ciel & une nouvelle Terre &c.*

Les cinquièmes & dernières Thèses étoient tombées en partage à M. le Ministre *Fischer*. On lui avoit donné pour Sujet du Discours, les Paroles de Daniel Chap. XI. 36 - 45. *Ce Roi fera sa volonté, il s'elevera & s'agrandira au dessus de tout Dieu &c.* Une Indisposition qui avoit empêché M. *Fischer* d'assister aux Thèses des autres Disputans, ne lui a pas permis de soutenir les siennes.

L'Académie de BERNE est aujourd'hui dans un grand lustre. Les Professeurs s'y distinguent dans les Sciences qu'ils enseignent. Ils remplissent toutes leurs fonctions avec beaucoup d'affiduité & de fruit. Voici les noms de Mrs. les Professeurs, suivant leur réception dans l'Académie. M. *Scheurer*, Membre de la Société Royale de Londres, pour la Propagation de la Foi, & de la Société Royale des Sciences de Berlin, qui a enrichi la République des Lettres de

de plusieurs Ouvrages, ocupe la première Chaire de Théologie; M. *Jenner*, Membre du Conseil Souverain, & célèbre Jurisconsulte, remplit celle de Droit; M. *Altman*, connu aussi dans le Monde savant par divers Ouvrages de Philologie, enseigne la Langue Grèquë & la Morale; M. *Brunner* s'est aquis une très grande réputation dans la Chaire de Philosophie; M. *Kilchberguer* dessert avec aprobaton celle d'Eloquence; M. *Kocher*, très savant dans les Langues Orientales, & dans plusieurs Sciences, done des Leçons sur la Langue Hébraïque, avec beaucoup de succès; & M. *Wittembach*, qui vient d'être nommé second Professeur en Théologie, a déjà fait conoitre, par son Système en Langue Latine sur cette Science, qu'il pourra contribuer efficacement, avec ses dignes Collègues, à illustrer de plus en plus une Académie déjà si florissante.





LE SERIN PERDU,

Poëme Héroï-comique, traduiti
de l'*Anglois*.

CHANT I.

JE chante une perte cruelle, & non
moins considérable par la valeur de ce-
lui qui en fut l'objet, que par les mou-
vemens de celle qui le chercha L'Amour,
à qui l'on attribüë la cause de toutes les
Catastrophes, ne fût point l'Auteur de cel-
le ci: ENVIEUSE la causa & FAVORA-
BLE la répara.

O Déesse, refuserois tu ton secours à un
Poëte qui va chanter de si grandes choses?
Ah! si autre-fois, pour reciter un *Combat
de Grenouilles*, tu inspiras le Poëte Grec,
& si plus récemment tu ne refusas pas ton
assistance a un Chantre d'Aufonie *, qui
devoit célébrer la perte d'un *Sceau*; que ne
feras tu point pour celle d'un *Serin*!

Viens donc, ô *Muse*, inspire moi, &
pardone à la foiblesse du Poëte, en faveur
de la grandeur du Sujet.

Non

* Le Tassoni, dont Boileau a dit, qu'il mit l'Italie en feu
pour la perte d'un Sceau.

Non loin d'une Ville célèbre, il est un Hameau * délicieux , qui renferme une Plaine aussi vaste qu'agréable, ombragée par des Arbres touffus, arrosée par des Ruisseaux gazouillans & serpentans ça & là sur les Fleurs, qui se multiplient dans leur Cristal, & qui sans doute, car il conviendrait mal à un Poète de l'oublier, montrent assez par l'indolence de leur cours, la peine qu'ils ont de les quitter. Une Rivière claire, profonde, & tranquille, offre son aspect riant aux Habitans de cet heureux séjour ; ses Eaux majestueuses reçoivent avec orgueil le tribut que leur apportent les nonchalans Ruisseaux. Une file de Maisons simples, mais propres, peu vastes, mais riantes, la borde de tous les côtés. Belle Plaine ! Qui, en te voyant, ne s'écrierait que tu es seule digne des Beautés qui t'habitent ! Et qui, en voyant ces Beautés ne s'écrierait qu'elles sont seules dignes de toi ? Sans ces Beautés, on te prendrait pour la Plaine Elisée, pour l'heureux Séjour des Sages ; mais en les voyant, on se réjouit que vous soyez réellement existantes ; & quand l'on vous

M 5

a vû

* Je n'oserois assurer positivement quel Endroit l'Auteur a eu en vûe, car il ne le dit pas lui-même. Il y a apparence cependant que c'est quelque Lieu de plaisance au bord de la Tamise. Du moins plusieurs peuvent avoir été le Modèle de cette Description.

a vû l'on doneroit sa vie pour n'être pas encore mort.

Entre celles qui alloient embélir des Lieux déjà si beaux par eux mêmes, étoient trois aimables Pucelles, qui formoient une Société fixée dans une des plus jolies Maisons de la Plaine. Les badins Zéphirs sembloient aussi la caresser & la rafraichir plus volontiers de leur haleine légère; Flore y étaloit sa parure avec plus de complaisance; les Ruisseaux près d'elle redoubloient leur murmure, & diminueoient leur vitesse. Toute la Nature enfin sembloit vouloir assortir la beauté du Lieu à la beauté de ses Habitantes, & les Ministres de la Nature, obéissoient avec plaisir à des ordres si doux pour eux.

Nourri des mains de ses trois aimables Maitresses, chéri & caressé par elles, étoit un jeune *Serin* à la fleur de l'âge, originaire des Isles fortunées, Amusement cher à la Famille, Idole des Belles. Enorgueilli des faveurs qu'il en recevoit, enflé de leur Amour pour lui, le fier Oiseau se croïoit un *Phénix*. A peine daignoit-il jeter un coup d'oeil sur quelqu'un, & il croïoit trop païer ainsi les caresses qu'il en recevoit. Il étendoit son Plumage doré avec orgueil; son Chant avoit un air précieux; son Vol étoit important. Dans cet
air

air de suffisance même, ces Belles trouvoient des charmes inconcevables; sa fierté (ainsi l'Amour aveugle les Hommes) leur paroissoit charmante; les manières étoient adorables. Ainsi auprès de *Philis* un Petit Maître, dont les Airs suffisans font tout le mérite, est mieux reçû que la Bone Grace avec la Modestie.

Lépidie sur tout faisoit ses délices de l'Animal ailé, & celui ci, par retour, avoit pour elle une estime & une amitié parfaitement réciproque. Jours fortunés! Quels délices ne vous acompagnoient pas dans cet agréable séjour! Quels plaisirs n'y goûtoient pas *Aspasie*, *Mélanide* & *Lépidie*! Respect & Amour au dehors, Tendresse & Concorde au dedans; Plaisirs & Fêtes par tout: Telle étoit leur Vie délicieuse.

Mais hélas! Elle l'étoit trop pour l'être long tems, son bonheur devoit mettre obstacle à sa durée: Elle devoit disparaître, parce qu'elle étoit trop précieuse. Il est une Fee terrible, au regard sombre & farouche: Une pâleur éternelle règne sur son Visage décharné; son Corps est sec & livide; ses Dents sont noircies de rouille; son Cœur est plein de fiel, & sa Langue de venin: Elle ne rit jamais qu'à la vûe des Maux des autres; un soin éternel la ronge; jamais elle ne jouit du Sommeil:

Sa

Sa Demeure est un Antre afreux, caché dans une Ombre éternelle ; un Vent pernicieux y entretient toujours un froid humide ; la Porte en est sans cesse dégoutante de Sang & couverte de Ténèbres. Cette Fée se nomme *Envieuse*. Son Pouvoir est grand, sa Malignité immense. Une infinité de Créatures lui sont soumises : Elle répand un Venin caché sur tous les Mortels ; elle verse du Fiel dans tous les Cœurs. C'est elle qui porte les Belles à se décrier les unes les autres. C'est elle qui fait trouver dans l'une un Teint pâle & une Peau inégale ; dans l'autre un Nez trop grand ou quelque Trait disproportionné : Dans celle ci une Taille trop courte ; dans celle là un air gauche & étranger. C'est elle encore qui sème la division parmi les Auteurs, noircit les Mœurs d'un tel, décrie le Stile d'un autre : C'est elle qui étouffe mille beaux Génies naissans, & ataqe sans cesse ceux qui sont en Crédit. Incapable de tout, elle blâme tout. On voit dans sa Caverne un tas de Satires, de Critiques & de Libelles difamatoires. L'Ironie, les Rîs moqueurs & la Cabale sont les Armes ; l'Ignorance & la Calomnie vont à ses côtés ; la Douleur & le Désespoir à sa suite.

L'Ennemie du bonheur du Genre Humain, ne pût voir celui des trois Belles avec indifférence :

férence: Quoi! *dit elle, d'une Voix sombre & presque éteinte, le côté apuié sur la Porte de sa Grote*, quoi toute la Terre aura senti l'effet de ma rage; j'aurai répandu du Venin par tout, & une Famille vivra tranquillement heureuse, elle bravera ma puissance, elle fera parade à mes yeux de son odieuse concorde! Et moi je resterai oisive sans la troubler! Je ne machinerai rien pour la détruire! Qui dira après cela que je suis *l'Envie*? Qui ne méprisera pas mon Pouvoir?

Après ce discours, qui enflamoit encore plus sa fureur, elle resta quelque tems immobile, les yeux égarez & menaçans. Soudain elle part, tenant dans la main une Baguette de fer, couverte d'épines. Un Nuage épais l'enveloppe: Elle dirige sa course vers le Palais de la Fée *Licence*. Cette Fée est liée avec elle d'intérêt, pour ruiner l'Univers, renverser les Sociétez, perdre les Homes. *Envieuse*, dans sa démarche légère & rapide, semble voler sur terre. Par tout où elle passe les Fleurs tombent, fanées, l'Herbe se sèche, les Plantes sont brûlées, les Prez perdent leur émail, & les Ruisseaux, qui les arrosoient, leur doux murmure. Elle arrive enfin: Un cri lugubre annonce son arrivée. Elle entre dans le Palais bizarre & monstrueux de la Fée: Il n'a aucune régularité; une partie s'avance
démésu-

démésurément & s'élève jusqu'aux Nues ; l'autre est à demi cachée en terre ; les Fenêtres y sont placées sans ordre & sont dissemblables entr'elles ; les Portes en sont prodigieuses. La capricieuse Habitante de ce Palais entend le cri *d'Envieuse* & la reconoit. Elle sort précipitamment ; le *Caprice*, le *Libertinage*, & l'*Ennui* la précèdent ; l'*Illusion* la suit, les yeux couverts d'un Bandeau.

La Fée se fait nommer *Liberté*. *Illusion* lui persuade qu'elle l'est en effet, & *Licence* tâche à son tour de le persuader aux autres. Elle y réussit assez par tout le Monde, sur tout dans une Nation puissante. Elle se fait un plaisir de marcher sur des débris de Sceptres, de Trônes, de Tribunaux. Tout ce qui porte le nom de Domination est odieux pour elle. Elle ne peut souffrir même l'assujettissement du respect & de l'amitié. *Envieuse*, instruite de ses travers lui parle ainsi : *Genereuse Fée Liberté*, je m'adresse à vous, venez au secours de ma foiblesse, troublez le bonheur dont jouissent trois Amies qui vivent heureusement ensemble. Souffririez vous que j'eusse la douleur de les voir toujours contentes ? Non, Belle Fée ! Punissez les par l'endroit le plus sensible. Privez les de cet aimable Animal, qui fait leurs délices. Ce sera le comble de leur douleur. N'abandonnez

donez point. . . . A ces mots *Licence* impatiente & ne pouvant plus supporter le joug de l'attention, interromt *Envieuse*: Je vous entens, *dit-elle*, vous serez satisfaite: Je vais vous servir. Le Serin brûlera de l'ardeur de s'envoler: Allez, soïez contente. *Envieuse* part sur cette promesse; elle pousse un cri de joie & rit amèrement. *Licence* s'envole aussi tôt vers la Plaine délicieuse, où habitent les Belles; mais son Vol est irregulier & inconstant: Craignant de s'assujettir à la même Route, la Fee fait mille écarts, avant que d'arriver. Elle vient enfin par le Chemin opposé à celui qui menoit naturellement de son Palais à la Plaine.

La suite un autre Mois.

ON nous a envoïé six Vers en Langue Allemande, de Melle *Dorothee Corrodi*, de *Zurich*, qui se distingue, par un Savoir peu ordinaire aux Persones de son Sexe. Ils renferment l'Explication du second *Logogriphe de Juin*, qui étoit **JALOUSIE**, & celle du *Logogriphe de Juillet*, qui est **CHARLATANERIE**. Nôtre journal paroissant en François, nous ne pouvons faire usage des beaux Vers de cette Demoiselle. En voici deux, qui nous ont été envoïés sur le même sujet.

*Sa 's avoir l'Esprit fin, sans grande rêverie,
On découvre aisément la Charlatanerie.*

A V I S.

JEAN SIDRAC, Libraire à Lausanne, annonce au Public, qu'il a sous Presse depuis plusieurs Mois, l'Ouvrage intitulé CIV. Histoires, tirées du Vieux & du Nouveau Testament, in 8. lesquelles s'impriment en François, avec des Caractères neufs, sur du beau & bon papier blanc côtelé, & corrigées très exactement. Cet Ouvrage est fort avancé, & sera fini en peu de tems: On pourra l'aquerir, sans être obligé de souscrire, pour Trente sols, Argent de France, ou Vingt sols, argent courant l'Exemplaire, pris en feuilles. Les Persones qui voudront prendre un certain nombre d'Exemplaires de ce Livre, en faveur des Pauvres, ou pour le revendre, l'auront à meilleur marché.

T A B L E.

E claircissemens sur l'Histoire Ecclesiastique du Valais.	99.
Remarques sur le Lac Léman & Description des environs de Genève	122.
Procès Criminel d'un Brochet.	146.
Stances de Melle D*** à M.P.***.	151.
Portrait d'Iris	153.
Lettre aux Editeurs.	155.
Vers d'une Dame Religieuse sur la prise d'Habit de Melles de V**** & G***.	156.
Lettre à M. le Professeur Vernet pour éclaircir un Vers de Virgile.	159.
Manuscrit rare sur l'Histoire du XII. Siècle imprimé à Bâle	166.
Supplément sur l'histoire de la Ville de Dole.	170.
Particularitez de la Cad. de Berne.	181.
Le Serin perdu, Poëme Comique.	184.

ERRATA de Juillet.

Page 47. Ligne 10. Prédicateur, lisez Persécuteur.